Le magazine des Puydômois

PUY-DE-DÔME EN MOUVEMENT

MARS-AVRIL 2021
N°206
puy-de-dome.fr

ENFANCE

INNOVER POUR MIEUX ACCOMPAGNER

Au col des Supeyres.

La viabilité hivernale se poursuit

Les 540 agents des routes sont à pied d'œuvre, cet hiver, pour maintenir de bonnes conditions de circulation sur le réseau départemental. Le dispositif de viabilité hivernale se poursuit jusqu'au 26 mars.
360 agents d'astreinte restent mobilisés en permanence pour intervenir en cas de neige, verglas et autres, de 5h à 22h, tous les jours de la semaine. N'oubliez pas de rouler prudemment et de ne pas doubler les véhicules en intervention. ◆

INFOS PRATIQUES :
Renseignez-vous sur les conditions de circulation en temps réel sur :
inforoute63.fr
Tél. : 04 73 42 02 63

Les collégiens équipés

Après une première dotation à la rentrée 2020, le Conseil départemental a procédé, en début d'année, à une nouvelle distribution de masques pour l'ensemble des 78 collèges du Puy-de-Dôme (publics et privés).
32 500 masques, soit un par collégien, en tissu lavable de catégorie 1 (répondant aux recommandations du Haut conseil de santé publique), ont ainsi été remis aux élèves et aux équipes éducatives. A cette occasion, le président Jean-Yves Gouttebel s'est rendu dans les collèges Pierre-Mendès-France à Riom *(photo ci-contre)* et Saint-Alyre à Clermont-Ferrand pour rencontrer les élèves. ◆

CONTACT
Direction des collèges
Frédérique Marion
Tél. : 04 73 42 20 36

Vaccination

Le Département mobilisé

300 personnes, en moyenne, se font vacciner chaque semaine au dispensaire Emile-Roux.

Le Conseil départemental participe à l'effort national pour vacciner la population.
Depuis le 11 janvier, un centre de vaccination est installé au sein du dispensaire Emile-Roux à Clermont-Ferrand.

Engagé dès le début de la pandémie aux côtés de la préfecture et de l'Agence régionale de santé, le Conseil départemental a décidé de mettre à disposition le dispensaire Emile-Roux, ainsi que ses agents, pour en faire un centre de vaccination Covid-19.
Service du Département, historiquement engagé dans la lutte contre la tuberculose et les IST, cet établissement mène régulièrement des campagnes de vaccination. Installé au sein du dispensaire, rue Vaucanson à Clermont-Ferrand, le centre fonctionne avec 50 agents du Département (médecins et infirmiers du dispensaire et de la Protection maternelle et infantile, complétés par des professionnels de santé extérieurs à la collectivité et volontaires). Deux équipes de vaccination travaillent en parallèle cinq jours par semaine. Initialement ouvert pour les personnels soignants, les pompiers et les professionnels de l'aide à domicile âgés de plus de 50 ans, le centre propose maintenant la vaccination aux personnes âgées de 75 ans et plus ainsi qu'à celles présentant des hauts risques de contracter des formes graves de la maladie (sur prescription de leur médecin traitant - la liste des pathologies graves justifiant une vaccination en priorité est disponible sur le site : **solidarite-sante.gouv.fr**).
Actuellement, le dispensaire effectue en moyenne 300 vaccinations par semaine. En fonction de l'approvisionnement en doses, sa capacité peut monter à 450 vaccinations par semaine. ◆

INFOS PRATIQUES :
Pour vous renseigner sur les actualités du centre de vaccination ainsi que sur les modalités de prise de rendez-vous : puy-de-dome.fr santé.fr

Seniors

Faciliter la vaccination

Afin d'aider les seniors à se rendre dans un centre de vaccination, le Conseil départemental a décidé d'accorder un chéquier MobiPlus supplémentaire d'une valeur de 60 € à toutes les personnes âgées de plus de 75 ans qui auraient épuisé l'intégralité de leurs chéquiers avant la fin de l'année 2021 (les bénéficiaires reçoivent habituellement deux chéquiers par an d'une valeur de 120 €). Ce chéquier leur permettra de payer les taxis (partenaires de l'opération), les bus du réseau interurbain et les Bus des Montagnes afin de se rendre dans un centre de vaccination.◆

LES DIX CENTRES DE VACCINATION DU PUY-DE-DÔME
Ambert : Salle Coral, rue Pierre-de-Coubertin ; **Clermont-Fd :** Hôpital Gabriel-Montpied, 58 rue de Montalembert - Maison des Sports, place des Bughes - Dispensaire Emile-Roux, 11 rue Vaucanson ; **Issoire :** Centre hospitalier, 13 rue du docteur Sauvat ; **Le Mont-Dore :** Centre hospitalier, 2 rue du capitaine Chazotte ; **Pontgibaud :** Maison de Santé, 2 place de la République ; **Riom :** salle Dumoulin, 33 rue Jeanne-d'Arc ; **St-Eloy-les-Mines :** Maison de santé, 44 rue des Brandes ; **Thiers :** Centre hospitalier, route de Fau.◆

INFOS PRATIQUES :
Pour bénéficier de ce chéquier MobiPlus supplémentaire, vous devez : être âgé de plus de 75 ans, être isolé, ne pas avoir de moyen de locomotion et ne pas vivre en Ehpad. Les formulaires de demande sont disponibles dans les Maisons des solidarités, les centres locaux d'information et de coordination gérontologiques (Clic) et dans les mairies.
Vous pouvez également les télécharger sur : puy-de-dome.fr

2 RETOUR SUR IMAGES
3 COVID-19
4-5 ÉDITO-SOMMAIRE
7-11 DOSSIER ENFANCE
12 SENIORS
13 SOCIAL
14-17 TRANSITION ÉCOLOGIQUE
18 CHAÎNE DES PUYS
19 SANTÉ / COLLÈGES
20-21 ENVIRONNEMENT
22 TERRITOIRES / ÉDUCATION
24 ROUTES
24-25 AGENDA-SORTIES
26 SDIS
27 PORTRAIT
28 FICHE RANDONNÉE
29 BLOC-NOTES
30-31 EXPRESSION DES GROUPES POLITIQUES

PUY-DE-DÔME
LE DÉPARTEMENT

Consultation médicale à la PMI.
© Jodie Way

Puy-de-Dôme en mouvement N° 206 - Magazine du Conseil départemental
Hôtel du Département
Service communication
24, rue Saint-Esprit
63033 Clermont-Ferrand Cedex 1
Tél. : 04 73 42 23 16
Fax : 04 73 42 23 62
www.puy-de-dome.fr
Directeur de la publication : Jean-Yves Gouttebel
Rédactrice en chef : Carole Bérioux
Rédaction : Thibault Teisserenc, Laurence Rapp, Baptiste Désorme, Raphaëlle Maraval, Julie Jarlier, Manon Grenier avec le concours des services du Conseil départemental.
Photographies : Jodie Way, Henri Derus, Valentin Uta, services du Conseil départemental, SDIS du Puy-de-Dôme - L. Duvert, E. Grison, E. Maillet, académie de Clermont-Ferrand - Cédric Faure, Hervé Monestier.
Illustrations : Ludovic Bouillé (p.8) ; Fygostudio (p.10) ; Sycomore Conseil (p. 26)
Impression : Roto Aisne
Maquette et réalisation : Médiafix (www.mediafix.net)
Diffusion : Mediapost - Tirage : 347 000 exemplaires - Dépôt légal : à parution
ISSN : 1158-0720.
Puy-de-Dôme en mouvement est imprimé sur du papier recyclé.

PEFC
10-32-2813
Certifié PEFC
Ce produit est issu de forêts gérées durablement et de sources contrôlées.
pefc-france.org

Édito

Ensemble, agir aujourd'hui pour demain

PUY-DE-DÔME
LE DÉPARTEMENT

Idéalement, chaque enfant devrait pouvoir grandir et s'épanouir au sein de sa famille, dans un cadre de vie aimant, bienveillant et sécurisant. Mais la réalité est parfois plus complexe, et lorsque les parents rencontrent des difficultés temporaires ou qu'ils sont inaptes à assumer leur responsabilité, alors le Conseil départemental a pour mission de **protéger leurs enfants, du nourrisson jusqu'au jeune majeur**. Accueillir et protéger ces enfants, garantir la prise en compte de leurs besoins fondamentaux, veiller à leur développement physique, affectif, intellectuel et social et préserver leur santé, leur sécurité et leur éducation dans le respect de leurs droits : telle est notre priorité ultime.
Aussi, soucieux de toujours améliorer les conditions d'accueil de ces enfants en situation de vulnérabilité ou de danger, qui sont placés sous sa responsabilité, le Conseil départemental se fait un devoir d'évoluer, d'innover et d'expérimenter de nouvelles actions et dispositifs : en préventif au sein des familles, dans la prise en charge des enfants confiés en situation de handicap, dans l'offre de solutions d'hébergement alternatives ou encore par la volonté de créer un haut conseil des enfants...
Cette politique dynamique a été reconnue par l'Etat et par l'ARS et va nous permettre de bénéficier de financements spécifiques dans le cadre de la stratégie nationale de prévention et de protection de l'enfance.

Pour ces enfants, qui ont tant besoin d'un environnement sain, et comme pour tous les Puydômois, petits et grands, nous n'avons de cesse que de vouloir **agir, aujourd'hui, ensemble, pour un avenir désirable et meilleur.**
S'engager pour plus de justice sociale en développant une société proche, humaine et solidaire, pour le Puy-de-Dôme, ce n'est pas nouveau, de même que favoriser la responsabilité, le respect, la proximité, le rassemblement et agir en faveur d'une cohabitation harmonieuse entre l'homme et la nature. Et c'est bien là tout l'enjeu de notre **stratégie départementale pour la transition écologique**, 1er schéma directeur voté à l'échelle d'un département en France.
C'est cette ambition qui a fait de nous un territoire pilote en la matière, qui nous permet, aujourd'hui, avec fierté d'être le 1er Département à intégrer la Fabrique des transitions.
Et fiers, nous avons des raisons de l'être, car grâce à l'engagement de tous, le Département, ces dernières années, a fait partie des pionniers qui ont su innover et apporter leur pierre à l'édifice d'une avancée essentielle pour le bien commun (*lire l'encadré ci-contre).*
Enfin, je ne saurais terminer sans avoir un mot pour la situation sanitaire qui a des conséquences lourdes sur tant de secteurs, qui plonge certains de nos concitoyens dans la détresse, et qui nous oblige à nous adapter sans cesse.

Dans un souci de répondre aux besoins concrets des Puydômois, notamment les plus fragilisés par la crise, et de ne pas pénaliser l'ensemble de nos partenaires publics et privés dans la mise en œuvre de leurs projets, j'ai décidé de proposer le vote du budget primitif 2021 dès le mois d'avril. Je souhaite qu'il soit élaboré de manière collégiale avec tous les conseillers départementaux qui ont été invités à soumettre leurs propositions car plus que jamais, dans cette période difficile, le temps est au rassemblement dans l'intérêt des Puydômois et des territoires de notre département. La perspective des élections ne doit pas nous faire dévier de l'impératif exigé par la situation : la mobilisation face à la crise, l'exigence de se rassembler dans un esprit constructif.

Au service de tous les Puydômois, ensemble, agir aujourd'hui pour demain !

Jean-Yves Gouttebel
Président du Conseil départemental
Vice-Président de l'Assemblée des Départements de France

LE PUY-DE-DÔME PEUT ÊTRE FIER D'ÊTRE LE :

- 1er Département à développer le télétravail pour les agents de la collectivité dès 2007
- 1er Département, avec la Drôme, à encourager les circuits courts et l'économie locale avec la création et le déploiement du réseau Agrilocal sur tout le territoire national
- 1er Département à mettre en place des selfs collaboratifs dans les collèges permettant de lutter contre le gaspillage alimentaire
- 1er et seul Département à avoir un site naturel, la Chaîne des Puys – faille de Limagne, inscrit au patrimoine mondial de l'UNESCO, en France continentale
- 1er Département à réduire le coût de l'énergie avec le dispositif Cocon 63 pour épauler les collectivités dans leur effort de maîtrise énergétique, la plateforme Solaire 63 pour permettre aux Puydômois d'évaluer le potentiel d'énergie solaire de leur habitat
- 1er Département à sensibiliser toutes les générations aux enjeux écologiques avec les Défis Collège Nature, véritables moteurs de projets pour les collégiens, ou encore le Budget écologique citoyen, participatif, qui voit émerger 63 projets 100 % citoyens, favorisant la transition écologique et financés à plus de 2 M€ sur tout le territoire
- 1er Département à favoriser les mobilités douces et vertes avec la transformation du circuit de Charade en véritable vitrine de l'écomobilité de demain
- 1er Département à intégrer la Fabrique des transitions

Parole d'élu

Claude Boilon

Conseiller départemental chargé des politiques sociales.

« Le Conseil départemental est la collectivité chef de file en matière de prévention et de protection de l'enfance. C'est l'une de nos compétences qui nous tient le plus à cœur mais aussi celle qui nous engage le plus : nous avons la responsabilité de veiller au bien-être mais aussi de participer à la réparation des blessures des enfants dont la garde a été retirée à leurs parents suite à une décision de justice.

Pour apporter la réponse la plus juste et la plus adaptée possible à leur situation, nous avons alloué des moyens significatifs : en 2020, le budget consacré à ces missions s'est élevé à 72 M€, soit une augmentation de plus de 14 % par rapport à l'année précédente.

C'est avec la volonté de faire évoluer nos pratiques et de proposer une prise en charge toujours plus qualitative que nous avons répondu à l'appel à candidature de l'Etat, relative à la stratégie nationale de prévention et de protection de l'enfance. Nous avons été retenus, signe de la qualité de notre engagement.

Le contrat signé avec l'Etat et l'ARS va ainsi nous permettre d'affirmer une politique de prévention plus renforcée et d'expérimenter des pratiques innovantes en matière d'accompagnement des enfants. Avec notre service de PMI, nous allons multiplier les efforts pour identifier les situations à risque le plus tôt possible et proposer un accompagnement adapté aux familles afin d'éviter les situations de rupture. » ◆

Contractualisation avec l'Etat

Innover pour mieux protéger

Le Département initie un programme d'actions triennal pour expérimenter de nouvelles politiques en faveur des enfants en situation de vulnérabilité ou qui lui sont confiés.

Agir pour répondre le plus tôt possible aux besoins des enfants, pour leur donner les moyens de garantir leurs droits et, enfin, pour préparer leur avenir.

Suite à un appel à candidature de l'Etat, le Conseil départemental a été retenu pour mettre en place des initiatives innovantes répondant aux engagements de la stratégie nationale de prévention et de protection de l'enfance.

Concrètement, la collectivité va bénéficier, pendant trois ans, de financements spécifiques de la part de l'Etat et de l'Agence régionale de santé (ARS). Ils permettront à ses services de la Protection maternelle et infantile (PMI) et de l'Aide sociale à l'enfance (ASE) de mettre en œuvre un programme de 27 fiches actions.

Parmi celles-ci, citons notamment la création d'une unité de soins gradués, en relation avec le CHU, pour accompagner dès l'accouchement les mamans souffrant de troubles psychiatriques et ainsi éviter les placements à la naissance ; l'amélioration de la prise en charge des enfants confiés et porteurs de handicap ; ou bien encore le développement de l'observatoire départemental de la protection de l'enfance par la constitution d'un haut conseil des enfants confiés au Département. Ce dernier permettra de mieux prendre en compte leur parole dans l'élaboration des politiques en faveur de la protection de l'enfance. ◆

CONTACT

Direction de l'enfance
Sarah Klisnick
Tél. : 04 73 42 21 59

FINANCEMENT

Pour mettre en œuvre ce programme d'actions, le Département a bénéficié, en 2020, d'un financement de la part de l'Etat et de l'ARS à hauteur de **1,64 M€**. Cette somme sera reconduite avec de potentiels ajustements en 2021 et en 2022.

UN BUS POUR LA PMI

Ce sera sans doute l'action la plus marquante du plan de contractualisation : pour se rapprocher au maximum des publics dans les territoires ruraux, le Département va acquérir un bus médicalisé et aménagé pour recevoir les consultations de la PMI, proposer des ateliers de soutien à la parentalité ou encore des actions préventives auprès des établissements scolaires. Cet équipement pourra aussi être utilisé par les autres services du Département, notamment le dispensaire Emile-Roux ou les services de la culture.

L'accent va être mis sur la prévention.

Enfants placés handicapés

Une prise en charge adaptée

25 % des enfants confiés ont une reconnaissance de handicap.

Le Département se mobilise pour améliorer les conditions d'accueil des enfants en situation de handicap qui lui sont confiés.

25 % des enfants confiés ont une reconnaissance de handicap par la MDPH*. Dans le cadre de la contractualisation signée avec l'Etat *(cf. page précédente)*, le service de l'Aide sociale à l'enfance va initier plusieurs dispositifs pour que leur prise en charge soit la plus adaptée possible à leurs besoins.

Une équipe mobile pluridisciplinaire va notamment être créée très prochainement afin de venir en soutien des personnels qui accueillent ces enfants (maisons d'enfants ou familles d'accueil). Elle sera composée de professionnels sociaux et médicaux spécialement formés à la question du handicap. En plus de sa mission de conseil et de sensibilisation, elle pourra intervenir à tout moment (un système d'astreinte sera instauré) en cas de crise et afin d'éviter les risques de rupture de prise en charge.

Une autre initiative s'adresse aux enfants lourdement handicapés et pour lesquels les dispositifs classiques de placement se révèlent insuffisants. Une structure dédiée, portée par l'ADAPEI** du Puy-de-Dôme, va être constituée dans le courant de l'année. Composée de professionnels spécialisés, elle sera installée dans l'un des établissements de l'association pour accueillir les enfants concernés de façon pérenne ou temporaire selon leurs besoins. ◆

* Maison départementale des personnes handicapées

** Association départementale de parents et d'amis de personnes handicapées mentales

CONTACT

Service de l'aide sociale à l'enfance
Christelle Chazal
Tél. : 04 73 42 24 48

Accompagnement social

Un dispositif de soutien aux jeunes majeurs

Des aides peuvent être mises en place pour accompagner l'insertion professionnelle des jeunes.

Le Département soutient les jeunes de 18 à 21 ans en proie à des difficultés sociales.

A 18 ans, on a beau être majeur, il est difficile d'être autonome si jeune. C'est ainsi que l'Aide sociale à l'enfance (ASE) propose des « contrats jeunes majeurs » à des personnes dont l'âge est compris entre 18 et 21 ans.

« Cela concerne des jeunes qui présentent des difficultés d'insertion sociale et se retrouvent sans soutien familial, souligne Christelle Chazal, la responsable de l'ASE. Ce sont principalement des jeunes que nous avons déjà suivis alors qu'ils étaient mineurs mais le dispositif peut concerner désormais une personne qui n'a jamais été confiée à nos services. »

Ces contrats fixent un certain nombre d'objectifs entre l'ASE et le jeune majeur, en fonction de ses besoins : accompagnement éducatif, prise en charge financière, hébergement, etc. Selon les situations, la durée des contrats est variable, de 3 mois à 1 an en règle générale (éventuellement renouvelable). A la fin du mois de décembre 2020, 255 contrats jeunes majeurs étaient en cours, dont la moitié concernait des ex-mineurs non accompagnés.

Outre ces contrats, le Département a déployé d'autres dispositifs d'aide :

- la plateforme « Parcours jeunes », afin de fluidifier le parcours des jeunes sortants de l'ASE auprès de l'ensemble des professionnels assurant l'accompagnement de ces situations ;
- le projet « initiatives pour l'emploi des jeunes » (financé par des fonds européens) pour accompagner tous les jeunes sans emploi, sans formation et sans scolarité ;
- les mesures du plan « Pauvreté, précarité », cofinancées avec l'Etat et constituées d'aides financières ponctuelles ou servant à soutenir un parcours d'insertion. ◆

CONTACT

Aide sociale à l'enfance
Christelle Chazal
Tél. : 04 73 42 24 48

PLACEMENT D'UN ENFANT

Le parcours de Paul et Léa

CLERMONT-FERRAND
Un immeuble du centre-ville

UN VILLAGE DU PUY-DE-DÔME
Au sein de l'école

ALERTE

Une voisine entend régulièrement des cris dans l'appartement de Paul.

119
NUMERO NATIONAL EN CAS D'URGENCE

Le comportement de Léa à l'école semble anormal. Sa maîtresse en parle à son supérieur.

04 73 42 21 52
IL CONTACTE LA CELLULE DE RECUEIL DES INFORMATIONS PRÉOCCUPANTES (CRIP) GÉRÉE PAR LE DÉPARTEMENT.

ÉVALUATION À DOMICILE

Des travailleurs sociaux et médico-sociaux se rendent au domicile des parents de Léa et Paul pour évaluer la situation.

DANGER IMMINENT

La situation est jugée **dangereuse pour le garçon**. Les parents refusent toutes les aides extérieures. Le responsable de la protection de l'enfance adresse un signalement au Parquet qui active une **procédure d'urgence**.

PAS DE DANGER IMMINENT

Les parents de Léa **avouent rencontrer des difficultés**. Ils acceptent un soutien du service de l'Aide sociale à l'enfance (ASE).

PUY-DE-DÔME LE DÉPARTEMENT
AIDE SOCIALE À L'ENFANCE

PRISE EN CHARGE

PLACEMENT

Paul est accueilli dans un **hébergement d'urgence** au Centre départemental de l'enfance et de la famille (CDEF) financé par le Département. Il y reste le temps qu'on évalue sa situation et qu'on l'oriente vers un mode de placement adapté à sa situation.

Paul est accompagné par un référent éducatif ASE du Département pendant tout son parcours.

ACCUEIL FAMILIAL

Paul est accueilli au domicile d'un assistant familial.

ACCUEIL COLLECTIF

Paul est accueilli au sein d'une maison d'enfants, d'un foyer ou d'un lieu de vie habilité et financé par le Département.

Les liens avec ses parents sont maintenus sur décision du juge des enfants.

MESURES ÉDUCATIVES À DOMICILE

LA SITUATION SE DÉGRADE

Un éducateur d'une association habilitée et financée par le Département vient au domicile des parents et **apporte un soutien matériel et éducatif à la famille**.

SORTIE DU DISPOSITIF

Au terme de plusieurs mois d'accompagnement, Léa sort du dispositif ASE.

© Ludovic Bouillé

CHIFFRES CLÉS :

1 655 ENFANTS ACCOMPAGNÉS par le Département en 2020 / 830 INFORMATIONS PRÉOCCUPANTES recueillies par la CRIP.

Expérimentation

Un toit pour se reconstruire

Installés en milieu rural, les lieux de vie accueillent les enfants qui sont très éprouvés par leur parcours de vie.

L'équipe de Menatoi est habilitée pour accueillir quatre enfants.

Depuis 2018, le Département a conventionné avec quatre lieux de vie et d'accueil dans le but de trouver une solution pour les enfants confiés et dont le placement en établissement ou en famille d'accueil n'est pas adapté.
Fort de cette expérience satisfaisante, un nouveau partenariat a été conclu, depuis janvier 2021, avec une cinquième entité : Menatoi. « Notre structure est volontairement petite et se rapproche de la cellule familiale, explique sa gérante, Lydie Miath. Nous sommes habilités pour l'accueil de quatre enfants de six à onze ans (plus deux places pour des courts séjours) et notre équipe d'éducateurs travaille au quotidien pour restaurer l'estime de soi de ces enfants dont les parcours sont souvent chaotiques. »
Installés en milieu rural, dans des maisons avec jardin, les lieux de vie offrent un cadre apaisé pour se reconstruire. La vie en petit comité se prête bien à l'apprentissage du « vivre ensemble ». Comme dans une famille « classique », les enfants participent aux tâches domestiques, ce qui permet aussi de travailler sur l'autonomie. « Chaque éducateur a sa petite spécialité, glisse Lydie Miath : jardinage, cuisine, sports… pour accompagner les enfants au quotidien en dehors des temps scolaires et travailler sur la relation adulte/enfant. » La vie en petit groupe facilite également les relations entre les pensionnaires. « Ils apprennent entre eux, un peu comme dans une fratrie », souffle Karen Thore, l'une des éducatrices. ◆

* Maison d'enfants à caractère social

CINQ ÉTABLISSEMENTS CONVENTIONNÉS

Le Département a habilité et conventionné avec cinq lieux de vie et d'accueil dans le Puy-de-Dôme : Alias, Chrysalide, Educateurs-voyageurs, Menatoi et Trait d'union.

Petite enfance

Une offre diversifiée pour les moins de 3 ans

Le Département a augmenté le nombre de places en pouponnière et lancé un nouveau service de soutien et d'accompagnement éducatif à domicile.

Le Centre départemental de l'enfance et de la famille.

En 2019, 94 enfants de moins de trois ans étaient suivis par l'Aide sociale à l'enfance (ASE). Ceux-ci sont notamment pris en charge par la pouponnière du Centre départemental de l'enfance et de la famille (CDEF), basé à Chamalières, mais aussi par des familles d'accueil. Face à la hausse des demandes, le Département vient de créer une nouvelle pouponnière au sein du château des Quayres, à Vic-le-Comte, un établissement géré par l'association Alteris.
« Elle accueille des enfants ayant entre 18 mois et 3 ans, explique Christelle Chazal, responsable de l'ASE. Leur prise en charge s'inscrit dans une logique de parcours, avec un projet développé autour des fratries. Pour l'instant, six places supplémentaires ont été créées mais après une phase de travaux, ce nombre sera porté à 12. »
En parallèle, le CDEF a mis en place, fin 2020, un service de soutien et d'accompagnement éducatif à domicile (SAED) pour les tout-petits et leurs parents.
Son objectif est d'éviter un éventuel placement de l'enfant mais aussi d'accompagner un retour dans la famille.
Concrètement, des éducateurs et des puéricultrices se relaient tout au long de la semaine en se rendant à domicile afin de faciliter au mieux la relation bébés-parents.
Ces professionnels de la petite enfance interviennent 7j/7, y compris la nuit à travers un système d'astreinte. ◆

CONTACT
Aide sociale à l'enfance
Christelle Chazal
Tél. : 04 73 42 24 48

Assistants familiaux

Le recrutement continue… en vidéos !

©Fygostudio

La campagne de recrutement d'assistants familiaux se poursuit avec la création de capsules vidéos.

Trois vidéos ont été produites pour illustrer la diversité des personnes exerçant cette profession.

En 2020, malgré la crise sanitaire, les actions de promotion du Conseil départemental autour du métier d'assistant familial ont permis le recrutement de 17 nouveaux agents. Un beau résultat qui ne suffit cependant pas pour répondre aux besoins en termes de capacité d'accueil des enfants confiés au Département.
Afin de pérenniser et d'accroître son recrutement, il vient de produire des vidéos animées retraçant le parcours de familles d'accueil différentes.

Trois capsules ont été réalisées pour illustrer la diversité des profils des personnes choisissant d'exercer ce métier, avec le bonheur et les adaptations que cela engendre au sein de la structure familiale. Et surtout, ces trois vidéos mettent en avant les valeurs de ce métier d'utilité sociale au cœur du dispositif départemental de protection de l'enfance. ◆

INFOS PRATIQUES : Des réunions d'information sur le métier d'assistant familial sont organisées (en présentiel ou en visioconférence) les vendredis 26 mars, 30 avril, 28 mai et 25 juin à 9h30.
Si vous êtes intéressés, vous pouvez vous inscrire sur :
Tél. : 04 73 42 24 49 (de 10h à 12h)
puy-de-dome.fr/assistant familial
Retrouvez ces vidéos sur nos réseaux sociaux !
Puy-de-Dôme le Département
@Departement63

Solidarité

Des mineurs mieux accompagnés

Pour faire face au flux croissant de mineurs non accompagnés*, le Département a mis en place un nouveau dispositif d'évaluation.

Responsable de la prise en charge des mineurs non accompagnés au titre de la protection de l'enfance, les Départements voient croître le nombre de ces jeunes migrants arrivant sur le territoire français. Pour être en mesure de les accompagner au mieux, le Conseil départemental a fait appel à l'ANRAS (Association nationale de recherche et d'action solidaire). Un nouveau dispositif d'évaluation a donc été mis en place, permettant de s'assurer rapidement, avec des critères objectifs, de leur qualité de mineurs. L'absence de papiers chez la grande majorité de ces jeunes donnait jusque-là du fil à retordre aux travailleurs sociaux. Désormais, un bilan global (point santé, évaluation scolaire…) est établi par une équipe pluridisciplinaire comprenant travailleurs sociaux, infirmière, psychologue, enseignant… Ce Dispositif départemental d'accueil, d'évaluation et d'orientation des MNA (DDAEOMI) permet de transmettre au Parquet une demande d'ordonnance de placement provisoire (OPP) si la minorité du requérant est confirmée. En permettant de maîtriser efficacement les flux, cette procédure bénéficie d'abord aux migrants : la qualité de l'accompagnement de ceux qui sont mineurs s'en trouve ainsi améliorée. ◆

*MNA : des mineurs de nationalité étrangère séparés de leurs représentants légaux

CONTACT
Aide sociale à l'enfance
Emilie Hameury
Tél. : 04 73 42 20 50

Protection maternelle et infantile

Objectif prévention !

Service du Département, la Protection maternelle et infantile (PMI) va orchestrer de nombreuses actions en matière de prévention.

La PMI s'adresse à tous les parents, futurs parents et enfants de moins de six ans. Ses 74 agents (médecins, psychologues, sages-femmes, infirmières puéricultrices et éducateurs de jeunes enfants) accompagnent les futures et jeunes mamans dès les premiers stades de la maternité et veillent à la santé et à l'épanouissement des petits enfants. Le plan d'actions élaboré dans le cadre du contrat signé avec l'Etat et l'ARS (*cf. p.6*) va permettre de développer encore plus ses actions de prévention à destination des enfants et familles en situation de fragilité sociale. Le service prévoit ainsi de réaliser un bilan de santé auprès de la totalité des élèves de maternelle du Puy-de-Dôme. Une sage-femme supplémentaire va être recrutée pour pouvoir développer les entretiens prénataux précoces auprès des femmes enceintes.
Autre initiative intéressante : grâce aux financements obtenus suite à la contractualisation avec l'Etat et l'ARS, du matériel va être acquis pour déployer le Groupe thérapeutique mère-enfant sur tout le territoire du département. Cette équipe pluridisciplinaire composée de psychologues et d'infirmières puéricultrices (agents de la PMI et hospitaliers) accompagne les jeunes mamans souffrant de troubles psychologiques dans la prise en charge de leur enfant. ◆

CONTACT
Protection maternelle et infantile
Dr Sylvie Durieux
Tél. : 04 73 42 21 30

Consultation médicale de la PMI.

MOBILISATION FACE À LA CRISE SANITAIRE

Les agents de la PMI se sont fortement engagés dès le début de la crise sanitaire. Dès le premier confinement, en mars 2020, ils se sont organisés pour continuer les consultations tout en respectant les gestes barrières. Les campagnes de vaccinations (rougeole, coqueluche, méningite…) n'ont pas été interrompues, le but étant de ne pas rajouter une épidémie à celle de la Covid-19.
Depuis le mois de janvier, dans le cadre de la campagne de vaccination nationale, un médecin et une puéricultrice (et même un médecin en retraite) du service viennent prêter main-forte aux équipes du centre de vaccination Covid-19 du dispensaire Emile-Roux.

Des agents de la PMI sont présents au centre de vaccination Covid-19 du Département.

Semaine de la parentalité

Des animations en ligne !

La 5e édition des *Semaines de la parentalité** aura bien lieu malgré la crise sanitaire ! Dès la semaine prochaine, plusieurs animations autour du thème *A chacun sa famille* vont être proposées en ligne pour répondre aux nombreux questionnements des familles d'aujourd'hui : relations au sein de la famille, rester parents après une séparation… ◆

* organisée par la CAF du Puy-de-Dôme en association avec le Reaap 63 et le concours de partenaires locaux

INFOS PRATIQUES
Du 15 au 28 mars
Retrouvez l'intégralité du programme et toutes les actualités sur semainedelaparentalite63

Les usagers sont reçus de façon individuelle.

Services civiques

Se familiariser avec le numérique

Deux jeunes en service civique initient ceux qui le souhaitent aux usages numériques à la Maison des solidarités d'Ambert.

Ce matin, Yvonne est venue à la Maison des solidarités avec la ferme intention de savoir envoyer des mails. Sur place, elle est reçue dans un espace dédié par Jordan Mouillot, qui lui fait découvrir toutes les subtilités d'une boîte mail.

Antoine Badière et Jordan Mouillot sont deux jeunes volontaires en service civique à Unis-Cités Auvergne. Dans le cadre d'un partenariat entre cette association et le Département*, ils interviennent toutes les semaines à la Maison des solidarités d'Ambert pour aider gratuitement, et avec du matériel fourni par la Médiathèque départementale, toutes les personnes qui ont du mal à se familiariser avec les outils numériques. « Savoir utiliser un ordinateur ou un smartphone est devenu une véritable nécessité, souligne Nadine Silvestrini-Cartier, responsable de l'établissement. La plupart des démarches administratives doivent maintenant se faire en ligne et beaucoup d'usagers ne savent pas comment s'y prendre. »

« C'est une activité très enrichissante, s'enthousiasme Antoine Badière, volontaire en service civique et passionné d'informatique. Nous recevons beaucoup de seniors, mais aussi des personnes en difficulté sociale. En plus de leur apprendre à se débrouiller avec les outils numériques, nous les sensibilisons aux pièges d'Internet : mails frauduleux, publicités intempestives… Les utilisateurs doivent rester vigilants. »

En sortant de la Maison des solidarités, Yvonne est ravie. « J'ai eu droit à une séance individuelle, se réjouit-elle. J'ai tout compris très rapidement. » ◆

*Action mise en place avec le soutien de la Conférence des financeurs.

INFOS PRATIQUES

Antoine et Jordan vous reçoivent (si possible sur rendez-vous) tous les mercredis de 10h à 16h.

Maison des solidarités d'Ambert
9 rue des Chazeaux
Tél. : 04 73 82 55 20

Isolement des personnes âgées

Mobilisons-nous !

Ne laissez pas seules les personnes âgées qui vivent près de chez vous ! Précarité financière qui réduit les activités, perte d'autonomie qui limite les déplacements, lien social qui se dissout… Les seniors sont une population particulièrement exposée au phénomène de l'isolement social. Afin de pallier cette solitude subie et de mobiliser la solidarité de proximité, le collectif Monalisa 63* recherche des bénévoles. Alors, pourquoi pas vous ? Renseignez-vous dès maintenant sur la démarche Monalisa 63 et devenez acteurs de cette solidarité citoyenne ! ◆

* MObilisation NAtionale contre l'ISolement des personnes Âgées

CONTACT
cooperationmonalisa63@gmail.fr
monalisa.asso

Insertion

Un film pour tordre le cou aux clichés

Une metteuse en scène aide les bénéficiaires à monter le projet.

Des bénéficiaires du RSA ont choisi de s'exprimer à travers un court-métrage.

Depuis quelques années, l'Etat insiste sur l'importance d'associer toujours plus les bénéficiaires du RSA* à l'élaboration des politiques d'insertion qui leur sont destinées. Aussi le Département a-t-il mis sur pied, en 2018 à Issoire et Clermont-Ferrand, des groupes « Ressources RSA » composés de volontaires prêts à s'impliquer dans cette démarche. Chaque mois, les bénéficiaires du RSA concernés ont émis des remarques et propositions sur les outils en place, afin de mieux s'approprier le dispositif et de contribuer à son amélioration.

Au fil des séances a germé l'idée de réaliser un film : une metteuse en scène de la Compagnie Lili Label et une vidéaste de l'association ChoréACtif ont été mobilisées pour mettre en œuvre ce projet. Le court-métrage est en cours de finalisation avec les participants des groupes, désormais réunis en une seule entité. « La mayonnaise a pris, témoigne Florence, 63 ans, ex-comptable d'entreprise. On a ri et on s'est dépassé. J'ai découvert en moi des choses que j'ignorais. A force, on se connaît et on se sent moins seul. Grâce à ce groupe, je me sens davantage actrice de ma vie. » ◆

* Revenu de solidarité active.

INFOS PRATIQUES

Le film pourra être visionné sur le site Internet et la chaîne Youtube du Conseil départemental.
Sa sortie sera annoncée sur les réseaux sociaux :
Puy-de-Dôme le Département
@Departement63
puy-de-dome.fr

CONTACT

Maisons des solidarités de Billom
et des Martres-de-Veyre
Evelyne Faure et Marie-Claire Jaillet
Tél. : 07 62 46 98 39 / 07 63 73 05 88

Handisport

Les séances ont lieu à la piscine Marcel-Boubat à Lempdes.

Nager pour surmonter le handicap

Le Comité départemental Handisport 63 propose l'opération « J'apprends à nager ». Celle-ci est destinée aux enfants en situation de handicap moteur et/ou sensoriel âgés de 4 à 14 ans. Encadrées par des professionnels et des bénévoles, plusieurs séances sont prévues à la piscine Marcel-Boubat à Lempdes. Chaque enfant doit être accompagné d'un parent jusqu'au bord du bassin (possibilité de partage d'activité avec les familles). Lors de la première séance, une évaluation de chaque enfant sera réalisée afin de lui proposer un programme personnalisé. Un bilan sera ensuite remis aux familles à l'issue de celui-ci. Prochains rendez-vous les lundi 12, mardi 13 et mercredi 14 avril, entre 9h et 12h (créneau de 45 minutes). Si la licence est obligatoire pour suivre les cours, son coût est pris en charge par le CDH 63. Seule obligation pour les familles, fournir un certificat médical et la fiche de renseignements. ◆

CONTACT

CD Handisport 63
Tél : 06 51 25 30 99
cd63@handisport.org

Transition écologique

Construire ensemble un avenir désirable

Le Département du Puy-de-Dôme est la première collectivité à adopter une stratégie globale et systémique pour la transition écologique.

Si nous voulons continuer d'évoluer dans un environnement vivable, durable et équitable, nos pratiques doivent changer ! Opérer cette nouvelle trajectoire afin de sortir du modèle actuel et de construire un futur désirable doit se faire de façon collective. C'est avec cette conviction et en considérant l'opportunité offerte par l'Etat de conclure avec lui un Contrat territorial de relance et de transition écologique (CRTE) que les élus de l'Assemblée ont voté, lundi 11 janvier, le Master Plan *Notre Puy-de-Dôme écologique*. Premier jalon vers la transition, cette feuille de route est destinée à évoluer en fonction des nombreux échanges que la collectivité veut initier avec l'ensemble des acteurs et des citoyens du Puy-de-Dôme. Voici déjà quelques actions à réaliser, organisées autour de six grands objectifs vers lesquels nous devons tendre. ◆

CONTACT
Mission Transition écologique
Aude van Haeringen
Tél. : 04 73 42 02 23 - puy-de-dome.fr

PRODUIRE, TRANSFORMER ET CONSOMMER LOCAL ET DURABLE

- Créer une ferme départementale expérimentale.
- Poursuivre le développement d'Agrilocal 63 et des circuits courts.
- Lutter contre le gaspillage alimentaire dans les collèges.
- Promouvoir l'agriculture biologique et la gestion sylvicole durable.

ÊTRE UN DÉPARTEMENT À ÉNERGIE POSITIVE

- Développer le recyclage et le réemploi (matériaux des routes et des bâtiments).
- Rendre exemplaire le patrimoine bâti du Conseil départemental.
- Créer un service public de la rénovation thermique.
- Faire de Pierre-Mendès-France (Riom) un « collège à énergie positive ».
- Créer une société d'investissement pour développer les énergies renouvelables.

PROTÉGER ET PARTAGER L'EAU, BIEN COMMUN

- Créer un syndicat départemental de l'eau.
- Organiser la récupération des eaux de pluie dans tous les bâtiments départementaux.
- Elaborer un plan départemental pour gérer et préserver les zones humides.
- Favoriser le développement des lieux de baignade.
- Valoriser le thermalisme.

PROTÉGER ET VALORISER NOTRE PATRIMOINE NATUREL ET CULTUREL

- Protéger les sites naturels exceptionnels (acquisition et gestion des lacs de Guéry et de Servières).
- Créer des circuits du patrimoine avec location de véhicules propres.
- Amplifier la mise en valeur des savoir-faire puydômois.
- Inventer un statut d'ambassadeur du département pour les Puydômois.

FAVORISER LA SOLIDARITÉ ET LES SERVICES ESSENTIELS

- Associer les territoires, identifier les « pionniers » pour entrer en transition.
- Impliquer les habitants dans la dynamique du Budget écologique citoyen.
- Proposer un accès aux soins itinérants : le bus santé *(cf. page 6)*.
- Permettre aux personnes défavorisées d'accéder à une alimentation de qualité via les circuits courts.

DÉVELOPPER DE NOUVELLES MOBILITÉS

- Développer des navettes vertes pour rejoindre les sites touristiques.
- Faire du circuit de Charade un laboratoire des nouvelles mobilités.
- Favoriser les solutions pour éviter les déplacements quotidiens (télétravail, coworking…)
- Proposer un grand réseau de pistes cyclables départementales.
- Développer les bornes de recharge pour les véhicules électriques.

STRATÉGIE *NOTRE PUY-DE-DÔME ÉCOLOGIQUE*

La stratégie adoptée par l'Assemblée départementale inaugure une nouvelle façon de penser nos politiques pour envisager un territoire de demain plus humain, plus solidaire, plus respectueux de l'environnement.
Pour réaliser cette ambition, le Département souhaite redoubler d'efforts pour se montrer exemplaire et fédérer les acteurs des territoires et tous les Puydômois afin de construire, ensemble, *Notre Puy-de-Dôme écologique.*

Jean-Yves Gouttebel et Jean-François Caron, directeur de la Fabrique des transitions, ont signé une convention de partenariat, mercredi 10 février, au siège de l'Assemblée des Départements de France, en présence de Dominique Giron, vice-présidente du Conseil départemental, et de Dominique Bussereau, président de l'ADF.

Fabrique des transitions

Un Département pilote

Le Puy-de-Dôme est le 1er Département de France à intégrer la Fabrique des transitions, affirmant ainsi sa volonté de devenir une vitrine de la transition écologique.

Suite à l'adoption de sa stratégie pour la transition écologique, le Conseil départemental du Puy-de-Dôme a été identifié et sollicité par la Fabrique des transitions afin de conclure un contrat-cadre pour qu'il devienne un territoire « pilote » et expérimente sa méthodologie de conduite de changement.

La Fabrique des transitions est un véritable laboratoire d'idées d'envergure nationale. Elle regroupe 300 membres (collectivités, organisations de la société civile, centres de recherche ou encore structures étatiques…) qui agissent, expérimentent et échangent autour d'une idée forte : c'est au niveau local, et de façon collective, que doit s'initier le mouvement global vers un modèle de développement plus vertueux.

« Avec ce nouveau partenariat, nous allons pouvoir expérimenter à grande échelle notre méthodologie de conduite de changement, s'enthousiasme Jean-François Caron, directeur de la Fabrique des transitions. Le Conseil départemental montre une ambition très forte dans cette démarche. Ce territoire a tous les atouts pour devenir précurseur. » Le partenariat qui vient d'être signé va ainsi profiter aux deux institutions : le Conseil départemental va pouvoir profiter de la richesse de l'immense centre de ressources de la Fabrique ainsi que de l'expertise des nombreux membres de son réseau (retours d'expériences, études…). De son côté, la Fabrique va pouvoir capitaliser sur les futures expériences qui seront menées sur le territoire du Puy-de-Dôme en vue de les transmettre. ◆

CONTACT
fabriquedestransitions.net

Collège Pierre-Mendès-France à Riom

Un collège à énergie positive

Ce sera une action phare de la stratégie départementale pour la transition écologique ! Le Département souhaite faire du collège Pierre-Mendès-France à Riom le premier collège à énergie positive du Puy-de-Dôme. Conformément à l'esprit « Notre Puy-de-Dôme écologique », la réalisation de ce projet global va se faire collectivement, avec les élèves et les équipes enseignantes du collège ainsi que les acteurs du territoire. Plusieurs idées sont déjà évoquées, comme l'installation de panneaux photovoltaïques sur les parkings et sur les toits des bâtiments ou le raccordement du chauffage au réseau de chaleur bois de la ville.

Pour symboliser cette dynamique, un arbre à vent va être installé, dès ce printemps, dans l'enceinte du collège. Construite par une entreprise française, cette éolienne au design affirmé peut être implantée en milieu urbain. ◆

CONTACT
Mission Transition écologique
Aude van Haeringen - Tél. : 04 73 42 02 23
puy-de-dome.fr

Les arbres à vent allient production d'énergie renouvelable et esthétique.

Création d'un potager au collège Condorcet à Puy-Guillaume.

Défi collège nature

Les projets sont en route !

Avec le Défi collège nature, organisé par le Conseil départemental, les élèves de sept établissements vont réaliser un projet éducatif ambitieux pour sensibiliser à la protection de l'environnement.

Le financement a été versé, place maintenant à la réalisation ! Les sept lauréats du Défi collège nature ont tous reçu, en début d'année, une dotation du Conseil départemental (18 500 € répartis entre les sept collèges) pour réaliser une action éducative en lien avec les six thématiques de la transition écologique (*cf. page 14*).

Les élèves ont maintenant quatre mois pour mettre en place leurs projets. Ils présenteront leurs réalisations à la fin de l'année scolaire. ◆

CONTACT
Mission Transition écologique
Bénédicte Paris
Tél. : 04 73 42 02 94

LES 7 COLLÈGES LAURÉATS

Jules-Romain à Ambert, 1er prix
Projet *L'AmVert du décor sur la thématique de la solidarité* et de la réduction des inégalités.

Condorcet à Puy-Guillaume (2e)
Création d'un potager auto-fertile afin de valoriser les déchets verts du collège et promouvoir la permaculture auprès des familles.

Collège Pavin à Besse-et-Saint-Anastaise (3e ex aequo)
Projet de *Construction d'une serre autoportante pour nos semis.*

Saint-Joseph à Ambert (3e ex aequo)
Projet *Ça coule de source !* pour une gestion durable de l'eau.

Collège Mortaix de Pont-du-Château (3e ex aequo)
Projet *Au fil des saisons pour une agriculture et une alimentation durables.*

Sainte-Anne à Orcines (4e)
Projet *Développement durable et énergies renouvelables autour d'un jardin pédagogique.*

Jean-Rostand aux Martres-de-Veyre (5e)
Projet *Etude autour de la construction d'un abri à vélos électriques solaire.*

Offre pédagogique

Les maternelles jouent les explorateurs !

Le puy de Dôme se laisse découvrir par les maternelles ! En partenariat avec le Rectorat et les services de l'Education nationale, le Département propose désormais une activité permanente et gratuite pour les élèves de 3 à 6 ans : « Petits explorateurs du puy de Dôme », basée sur l'observation et la découverte sensorielle du site. Accompagnés par leurs enseignants et munis de leur livret de découverte, de crayons ou autres gommettes, les enfants auront l'occasion de faire une balade pour apprendre à observer, sentir et percevoir l'environnement qui les entoure. ◆

CONTACT
Direction des grands sites patrimoniaux
Fabienne Chevalier
Tél. : 04 73 42 49 86
scolaires-puydedome@puy-de-dome.fr
site volcan.puy-de-dome.fr/scolaires

Budget écologique citoyen

Recyclage : ne jetez plus !

Les 63 projets lauréats du Budget écologique citoyen sont entrés dans leur phase active ! Grâce à une enveloppe de 2 M€ délivrée par le Département, ces initiatives, élues par les Puydômoises et les Puydômois, sont en train de se mettre en place. Nous vous proposons d'en découvrir une sélection dans chaque numéro de notre magazine en fonction de leurs différentes thématiques. Pour celui-ci, cap sur la réduction des déchets grâce au recyclage et au réemploi !

Réparation académie - *Canton d'Ambert*
Réparer pour ne pas jeter : la Réparation académie est une équipe de bénévoles qui propose de partager leur savoir et d'animer des ateliers de réparation, en petits groupes, à Saint-Amant-Roche-Savine. N'hésitez pas à les contacter si vous souhaitez vous inscrire ou pour proposer votre expertise de réparateur.
Contact : José Da Costa Bento
Repaircafe63600@gmail.com

Mathériauthèque - *Canton de Clermont-Ferrand 2*
Objectif réemploi ! La mathériauthèque récupère, auprès des maîtres d'ouvrages et collectivités locales, des matériaux issus des chantiers de déconstruction. Elle les met ensuite à disposition des particuliers (bricolage, chantiers de rénovation) et des acteurs publics et collectivités soucieuses d'utiliser des matériaux de réemploi de qualité.
Ouverture au public prévue dès ce printemps !
Contact : Damien Langlois
contact@metabatik.fr

La recyclerie Les p'tites pépites à Billom.

La ressourcerie itinérante du Pays d'Issoire.

Jurassik'Plastik - *Canton de Clermont-Ferrand 2*
La ressourcerie JeRecycle Parc va créer un pôle de recyclage des plastiques : des machines de compression et de façonnage permettront de transformer les déchets plastiques en objets pour leur offrir une seconde vie.
L'association propose des ateliers ouverts au public et des animations scolaires pour sensibiliser à la transformation des déchets.
Contact : Julien Berland
jerecycleparc@gmail.com
jerecycleparc.org

Recyclerie généraliste - *Canton de Billom*
La recyclerie vient d'ouvrir ! Elle récupère des objets destinés à être jetés (petit mobilier, bibelots, vaisselle, jouets, petit électroménager...), les répare éventuellement et les remet à la vente à petit prix pour permettre le réemploi. Elle propose également des actions de sensibilisation à l'environnement. L'association cherche des bénévoles. N'hésitez pas à la contacter !
Contact : Lise Chapey
La recyclerie des p'tites pépites
1 route de Clermont-Ferrand à Billom
Ouverture les samedis de 10h à 18h
ptitespepites63@gmail.com
ptitespepites.s2.yapla.com

La ressourcerie itinérante - *Canton d'Issoire*
La ressourcerie du Pays d'Issoire lance une caravane boutique itinérante. Ses tournées commencent dès maintenant dans les villages de ce territoire. Au programme : vente d'objets de seconde main et animations autour du thème de la réduction des déchets.
Particuliers, élus, acteurs locaux, vous souhaitez devenir bénévoles ou faire venir la caravane dans votre village ? N'hésitez pas à contacter l'association !
Contact : Gwénaëlle Douard
Tél. : 04 43 12 60 14
ressourcerie.iti63@gmail.com
ressourcerie-issoire.fr

La remise - *Canton de Saint-Éloy-les-Mines*
Depuis 2014, la Remise collecte, valorise et propose à la vente les objets dont les gens ne veulent plus. Grâce au Budget écologique citoyen, l'association va pouvoir acheter un véhicule moins polluant pour réaliser ses collectes.
Contact :
La Remise - Lotissement Le Bourg
à Saint-Maurice-près-Pionsat
Ouverture du mercredi au samedi de 10h à 18h
ressourcerie.des.combrailles@gmail.com ◆

INFOS PRATIQUES
Retrouvez le descriptif des 63 projets du BEC sur : budgetecocitoyen.puy-de-dome.fr
Bec63@puy-de-dome.fr

Plan de paysage

Vous avez la parole !

Venez apporter votre contribution à l'élaboration du plan de paysage de la Chaîne des Puys - faille de Limagne.

« Partout, le paysage est un élément important de la qualité de vie des populations*. » Cette affirmation est particulièrement vraie dans la Chaîne des Puys, tant pour ceux qui habitent sur ce bien inscrit au Patrimoine mondial que pour ceux qui vivent autour. C'est souvent la première chose à laquelle on pense quand on nous demande de parler de notre cadre de vie. De fait, il a une valeur identitaire très forte.

Pour préserver les paysages de nos volcans, mais aussi pour que leur évolution soit conforme aux aspirations des populations qui vivent sur ce site et de tous ceux qui le pratiquent (agriculteurs, propriétaires fonciers, acteurs économiques, visiteurs, randonneurs, chasseurs…), le Conseil départemental et le Parc naturel régional des Volcans d'Auvergne** travaillent à l'élaboration d'un plan de paysage. Loin d'être une réglementation contraignante, ce document sera un outil pour les acteurs et les élus des trente communes de ce territoire afin de les aider à prendre en compte le paysage dans leurs différentes politiques d'urbanisme et d'aménagement.

La première étape de l'élaboration de ce plan de paysage a commencé en début d'année : une équipe de paysagistes, d'architectes et de vidéastes, emmenée par la paysagiste Laure Cloarec (qui a déjà effectué une étude similaire au Mont Saint-Michel), mène un travail de diagnostic et d'enquête. La concertation est au cœur de ce projet. Alors, si vous souhaitez partager votre vision des paysages de la Chaîne des Puys et vos aspirations pour leur avenir, c'est le moment de vous exprimer ! ◆

* selon la Convention européenne des paysages

** avec le financement de la Région Auvergne-Rhône-Alpes et de l'Etat

INFOS PRATIQUES

En fonction de l'évolution des conditions sanitaires, des réunions publiques et des ateliers seront organisés pendant tout le printemps.

Renseignez-vous sur le programme et venez donner votre avis sur :

puy-de-dome.fr

CONTACT

Équipe mutualisée de gestion de la Chaîne des Puys - faille de Limagne

Tél. : 04 73 65 64 18

Revue de presse

Nos volcans à la une

La Chaîne des Puys - faille de Limagne fait parler d'elle en France et à l'étranger ! En décembre 2020, l'incontournable émission de découverte de France 3 *Faut pas rêver* a consacré un documentaire sur notre région, assorti de très jolies vues aériennes sur les puys. En début d'année, deux médias européens ont également mis notre site à l'honneur : le magazine italien spécialisé dans le tourisme en camping-car *Vita in camper* et le mensuel phare de la randonnée aux Pays-Bas *Wandel*.

1

2

1. Vita in camper
2. Wandel

Trajectoires Puy-de-Dôme

Une première médecin recrutée

Dans le cadre du dispositif Trajectoires Puy-de-Dôme, une première médecin vient d'être embauchée. La campagne de recrutement se poursuit !

Pour pallier le manque de médecins généralistes dans certains territoires, le Département a mis en place* le dispositif Trajectoires Puy-de-Dôme. Un plan ambitieux qui s'appuie notamment sur la création de centres de santé locaux. Ils fonctionneront avec quatre médecins généralistes (dont un médecin coordinateur) salariés du Département. Cette structure innovante propose une offre publique de santé là où la carence est avérée. Afin de constituer l'équipe de praticiens, une campagne de communication spécifique a été lancée au plan national.
Cette dernière porte ses fruits puisque une première médecin vient d'être recrutée : Elsa Chapot recevra ses premiers patients au sein d'un centre de santé local dès le mois d'avril. En plus des consultations, elle animera des actions de prévention sur le territoire (dépistage diabète, atelier nutrition...). Fort de ce succès, la campagne se poursuit en mettant en avant, pour les médecins, les nombreux avantages à travailler dans ce cadre : charges administratives assurées en interne, gain de temps en faveur des consultations, équilibre entre vie professionnelle et vie familiale... A noter également que ce statut leur permettra de faciliter la collaboration avec les professionnels de santé dans les territoires où ils officieront. ◆

* en partenariat avec l'Agence régionale de santé, l'Ordre des médecins et l'Assurance Maladie

CONTACT
Médecins généralistes, si vous êtes intéressés pour venir travailler au sein du centre de santé départemental, n'hésitez pas à nous contacter **!**
Référente santé - Isabelle Terrasse
Tél. : 06 73 98 86 04
Isabelle.terrasse@puy-de-dome.fr - trajectoires.puy-de-dome.fr

AIDE AUX MÉDECINS LIBÉRAUX

Le Département propose également aux médecins libéraux de faciliter leur nouvelle installation. Cette aide s'inscrit en complément des dispositifs existants et prend la forme d'une participation au financement de logiciels spécifiques ou de matériel médical.

Collèges

Une aide complémentaire

La mise en place des protocoles sanitaires liés à la Covid-19 a engendré des dépenses supplémentaires pour les collèges du département. Elles portent notamment sur l'achat de solutions hydroalcooliques, de produits nettoyants et désinfectants...
C'est pourquoi le Département a souhaité verser une dotation complémentaire aux établissements disposant d'un faible fonds de roulement. Ainsi, pour faire face à leurs frais, cinq collèges du Puy-de-Dôme ont bénéficié d' une enveloppe budgétaire de 14 000 €. ◆

CONTACT
Direction de l'éducation et des collèges
Aurélie Souchon - Tél. : 04 73 42 24 06

Les établissements ont dû acheter beaucoup de gel hydroalcoolique.

Jauron et Litroux

Deux rivières à préserver

Le Jauron et le Litroux font l'objet d'études approfondies pour améliorer la qualité de leur eau.

Les prélèvements et les analyses des eaux sont réalisés par les agents du laboratoire public d'analyses Terana.

Un outil de gestion territoriale pour améliorer la qualité des eaux et des milieux aquatiques : les communautés de communes de Billom communauté et Entre Dore et Allier sont en train de mettre en place le contrat de rivière du Jauron et du Litroux. « Ce sont deux affluents de l'Allier dont les nappes alimentent en eau potable une partie importante de la population du Puy-de-Dôme », souligne Arthur Haddou, animateur du contrat.

Pour cibler les futures actions nécessaires pour préserver ces deux rivières, une analyse méticuleuse de leurs eaux et de leur hydromorphologie est en cours. Elle va s'étaler sur toute une année. Pour réaliser le travail de prélèvement et d'analyses, les communautés de communes se sont adressées au Laboratoire public d'analyses Terana. Ce dernier a l'atout de maîtriser l'ensemble du processus : prélèvements des échantillons dans le milieu, mise au froid, transports et analyses. « Les deux versants à étudier représentent 150 km de cours d'eau, précise Arthur Haddou. Tous les mois, nous allons effectuer des prélèvements à 11 endroits précis pour bien identifier les différentes sources de pollution. » Des pêches électriques (sans tuer les poissons) vont également être réalisées au printemps pour enrichir la connaissance de la faune aquatique de ces rivières. Suite à ce travail d'expertise, un plan d'actions va pouvoir être élaboré en concertation avec les acteurs du territoire. Il sera opérationnel en 2023. ◆

€ FINANCEMENT

Le contrat de rivière du Jauron et du Litroux est financé à 10 % par le Conseil départemental.

CONTACT

Billom communauté
Arthur Haddou, animateur contrat de rivière
Tél. : 04 73 73 43 24

Balades naturalistes

Marchez, observez, écoutez...

Deux sentiers ont été aménagés au marais de Lambre et à la montagne du Mont pour encore plus de découverte naturelle.

MONTAGNE DU MONT - CHASTREIX

Un nouveau sentier* de 7,8 km vous emmène à la Fontaine salée dans la réserve naturelle nationale de Chastreix-Sancy. Cette randonnée traverse l'espace naturel sensible (ENS) de la montagne du Mont, dont vous pourrez découvrir la richesse de la biodiversité, ainsi que les travaux et l'entretien réalisés pour le préserver.

*mis en place par la communauté de communes du massif du Sancy

MARAIS DE LAMBRE - GERZAT

Cet ENS, aux portes de la métropole clermontoise, est un lieu d'observation unique pour tous les amateurs d'oiseaux. Près de 150 espèces de volatiles y sont recensées ! Désormais, les personnes à mobilité réduite (PMR) peuvent profiter de ce spectacle de la nature grâce à l'aménagement d'un parking, d'un cheminement et d'un observatoire adaptés. ◆

En hiver, prévoyez les raquettes ou les skis pour vous rendre à la montagne du Mont !

INFOS PRATIQUES

Retrouvez ces itinéraires sur :
ens.puy-de-dome.fr

Livre

Au cœur des espaces naturels sensibles

Panorama depuis le puy de Mur.

Les espaces naturels sensibles du Puy-de-Dôme se dévoilent en photos dans le dernier ouvrage de Christian Bouchardy.

La vallée des Saints à Boudes, la colline de Mirabel sur les hauteurs de Riom, la vallée du Fossat dans le Forez ou encore le lac de Servières... Le Puy-de-Dôme compte 23 espaces naturels sensibles : des sites remarquables, préservés et valorisés par le Département. Ils sont à découvrir dans un ouvrage photographique réalisé par Christian Bouchardy. Au fil des pages, l'auteur nous fait part de sa vision du Puy-de-Dôme et donne des idées de balades où s'entremêlent milieux aquatiques et végétation flamboyante. Si la chance est de votre côté, en marchant vous croiserez peut-être des espèces animales insolites : loutre, salamandre ou même hibou petit-duc. Auteur et photographe très engagé, Christian Bouchardy a déjà publié plus d'une vingtaine de livres sur l'environnement et l'Auvergne.

La réalisation de cet ouvrage a bénéficié du soutien du Conseil départemental. ◆

INFOS PRATIQUES

Les espaces naturels sensibles du Puy-de-Dôme

Editions De Borée - Prix : 23,50 € - Disponible en librairies

Lac de Guéry

Le site propriété du Département

C'est maintenant officiel, le Conseil départemental vient d'acheter à EDF le lac de Guéry ! La collectivité a labellisé ce site espace naturel sensible et prépare actuellement un plan de gestion pour le préserver tout en maintenant son ouverture au public. Le lac de Guéry est le plus haut d'Auvergne. Il est notoirement connu pour la pêche au trou en hiver (cette pratique a malheureusement due être annulée cette année à cause de la crise sanitaire). ◆

CONTACT - Service des milieux naturels
Christèle Roudeix - Tél. : 04 73 42 24 35

Le lac a été acquis avec l'aide de l'Union européenne.

Des aménagements sont prévus pour mieux accueillir le public.

Petites villes de demain

Elles se construisent aujourd'hui

32 communes et 13 intercommunalités du Puy-de-Dôme sont concernées par le programme national « Petites villes de demain », intégré au Plan de relance.

Jour de marché à Puy-Guillaume.

Porté par l'Agence nationale de la cohésion des territoires (ANCT), le programme Petites villes de demain a vu le jour en 2020. Ce dispositif entend donner aux élus des villes et de leurs intercommunalités de moins de 20 000 habitants les moyens de concrétiser leurs projets de revitalisation du territoire. D'une durée de six ans, ce programme s'inscrit dans le cadre du Plan de relance gouvernemental dévoilé à l'automne. Les Petites villes de demain pourront bénéficier de financements pour mener des actions concrètes comme l'acquisition ou la rénovation de logements, l'aménagement d'espaces publics, la création de pistes cyclables, le développement du commerce numérique, etc.

Avec 32 communes lauréates, le Puy-de-Dôme fait partie des départements de France les plus dynamiques. C'est le préfet Philippe Chopin qui a lancé fin janvier la démarche en présence de Juliette Auricoste, la directrice du programme. Ce dispositif mobilise de nombreux partenaires : la Région, les chambres consulaires, la Banque des territoires… Le Conseil départemental est bien sûr associé à la démarche. Il financera les projets par le biais de ses dispositifs d'aides aux communes. ◆

CONTACT

Service aménagement et développement
Anne-Pascale Ameil - Tél. : 04 73 42 02 42

32 VILLES DANS LE PUY-DE-DÔME

Le programme des « Petites villes de demain » concerne 32 communes et toutes les intercommunalités du Puy-de-Dôme (sauf Clermont-Métropole). Il s'agit de : Arlanc, Ambert, Cunlhat, Courpière, Puy-Guillaume, Brassac-les-Mines, Saint-Germain-Lembron, Ardes-sur-Couze, Sauxillanges, Champeix, Vic-le-Comte, Billom, Lezoux, Maringues, Randan, Aigueperse, Combronde, Châtel-Guyon, Mozac, Volvic, Pontgibaud, Rochefort-Montagne, Le Mont-Dore, La Bourboule, Besse-et-Saint-Anastaise, Bourg-Lastic, Giat, Pontaumur, Les Ancizes-Comps, Saint-Gervais-d'Auvergne, Pionsat, Saint-Eloy-les-Mines.

Educ'Dôme

Partagez vos contenus !

Professionnels de l'éducation, venez enrichir avec vos contenus la nouvelle plateforme Educ'Dôme, qui sera mise en ligne prochainement.

Dans le courant du mois d'avril, le Conseil départemental va lancer la plateforme Educ'Dôme. Celle-ci a pour ambition de réunir l'ensemble de l'offre éducative proposée sur le Puy-de-Dôme à destination du jeune public puydômois de 3 à 17 ans.

Elle s'adresse aux professionnels de l'éducation : enseignants, animateurs, agents des collectivités, éducateurs, bibliothécaires, accompagnateurs, acteurs associatifs, médiateurs… L'ensemble des acteurs disposant d'une offre éducative pourront la saisir directement sur cette application numérique innovante afin qu'elle soit ensuite publiée. Et parce que l'union fait la force, c'est le moment de venir enrichir la plateforme ! Vous souhaitez ainsi partager des outils, des expériences ou des connaissances, mettre un espace à disposition, inviter à une conférence, une projection, ou tout simplement échanger des idées ? Educ'Dôme attend vos propositions et vos contenus. Pour être référencé sur cette plateforme, seules quelques conditions suffisent : il faut être une personne physique majeure, être rattaché à une structure, créer un compte personnel d'identification et, enfin, accepter la charte d'utilisation de la plateforme. ◆

INFOS PRATIQUES

Professionnels de l'éducation, vous voulez mettre en valeur votre offre éducative ?
Vous pouvez la diffuser dès maintenant en ligne sur : **educdome-base.puy-de-dome.fr**

Saint-Martin-des-Plains

Travaux au cœur du bourg

La RD 123 a fait peau neuve au niveau de la traverse de Saint-Martin-des-Plains. Les réseaux d'eaux pluviales ont été complétement rénovés tandis que la chaussée a été recalibrée. Des aménagements qualitatifs permettent de rehausser l'esthétique du bourg, comme les cheminements piétonniers réalisés en pierre naturelle. A noter que ce chantier a fait l'objet d'un groupement de commandes entre le Département et la commune de Saint-Martin-des-Plains. ◆

€ FINANCEMENT
Coût total : 312 000 €
Conseil départemental : 126 000 €
Commune de St-Martin-des-Plains : 186 000 €

Les cheminements piétonniers ont été réalisés en pierre naturelle.

Les travaux ont permis de sécuriser la circulation.

Combronde

Aménagements aux Ballages

Le chantier de la traverse du lieu-dit Les Ballages, sur la RD 19, s'est terminé en décembre dernier. Il fait suite à l'aménagement d'itinéraire qui permet de relier plus facilement la zone d'activités de l'Aize, au nord de Combronde. La chaussée, les trottoirs et un carrefour ont ainsi été aménagés sur environ 800 mètres pour plus de sécurité et de visibilité. ◆

€ FINANCEMENT
Coût total : 1,17 M€
Financé par le Conseil départemental

Saint-Georges-sur-Allier

Un carrefour plus sûr

Le carrefour entre la RD 212 et la RD 4, entre Pérignat-sur-Allier et Billom, a été aménagé pour plus de sécurité. Deux voies de stockage, pourvues d'îlots séparateurs, ont été créées pour tourner à gauche. Ces travaux ont été l'occasion d'assurer la continuité des bandes cyclables et de mettre en place des dégagements de visibilité. A noter que la signalisation horizontale est encore en cours de réalisation. ◆

€ FINANCEMENT
Coût total : 500 000 €
Financé par le Conseil départemental

Deux tourne-à-gauche ont été créés.

© Marielsa Niels · Claudia Urrutia · Marjolaine Werckmann

Exposition

Des portraits, naturellement

L'exposition *Fantaisies végétales* se dévoile, à partir du 20 mars, au parc Bargoin.

Des portraits à la fois fantaisistes, poétiques et oniriques. L'exposition *Fantaisies végétales* vous invite à oublier la grisaille de l'hiver en déambulant dans les allées du parc Bargoin à la découverte de ces œuvres en grand format, fruits d'une imagination débordante.

Les 12 portraits végétaux présentés ont été conçus par un groupe d'adultes en parcours d'insertion de la Maison des solidarités de Billom et de la Régie de territoire des 2 Rives ainsi que deux classes de 5e du collège du Beffroi de Billom. Une initiative qui s'inscrit dans le cadre du projet d'éducation artistique et culturel (EAC) de territoire *Si t'es jardin* porté par Billom Communauté*. Emmenés par les plasticiennes Claudia Urrutia et Marjolaine Werckmann, les participants ont réalisé les compositions ayant servi aux portraits en se servant de différents matériaux naturels : branches, herbes, minéraux… Ils ont ensuite posé sous l'objectif de la photographe Marielsa Niels pour immortaliser ces œuvres éphémères.◆

*Financé par la Drac, la Région et le Département

INFOS PRATIQUES
Exposition au parc Bargoin
1 chemin de Beaumont - Chamalières
Du 20 mars au 20 juin
Entrée libre

En fonction de l'évolution des règles sanitaires, des ateliers seront proposés aux enfants.
Renseignez-vous sur : puy-de-dome.fr

Circuit de Charade

Une saison électrique !

Lors de la première édition du Charade Electric Festival.

Entre compétitions, stages et événements grand public, le célèbre circuit propose une saison alléchante à tous les amateurs de sensations fortes.

Depuis le 1er janvier 2021, c'est la société GCK qui pilote le circuit de Charade (le Département reste propriétaire du site), avec l'objectif de faire de cet équipement emblématique un e-circuit vert.

Si Charade propose toujours un large panel d'activités (stages de pilotage, activités de loisirs, etc.), le site ouvrira ses portes au grand public à l'occasion du *Charade Classic*, dont la prochaine édition est prévue dimanche 4 avril. Comme par le passé, l'événement rétro se déroulera de 9h à 13h. Cette année, retour à la gratuité complète pour les collectionneurs et le public. Plusieurs dates sont programmées jusqu'à l'automne. Autre rendez-vous important, *le Charade Electric Festival*, véritable vitrine des énergies renouvelables et de l'écomobilité, aura lieu du 22 au 24 mai. Plusieurs manifestations suivront, comme le Grand prix camions (les 5 et 6 juin) ou la *Charade Summer Cup* (les 24 et 25 juillet).

Le 19 septembre, un grand événement sera organisé pour célébrer la nouvelle orientation du circuit vers les mobilités durables. Prenez date ! ◆

CONTACT
Circuit de Charade
Tél : 04 73 29 52 95
charade.fr

PANORAMIQUE DES DÔMES

En raison des mesures annoncées par l'Etat, le Panoramique des Dômes est actuellement fermé.

Renseignements
panoramiquedesdomes.fr

CHAÎNE DES PUYS

Visite guidée
A la découverte du puy de Dôme

Samedi 3 et dimanche 4 avril, puis tous les jours durant les vacances de Printemps, **du samedi 10 au dimanche 25 avril**
Rdv à 15h à l'espace temple de Mercure au sommet
Durée : 30 min

Visite guidée
Le temple de Mercure

Samedi 3, dimanche 4 et lundi 5 avril, puis tous les jours durant les vacances de Printemps, du samedi 10 au dimanche 25 avril
Rdv à 14h30 à l'espace temple de Mercure au sommet
Durée : 30 min

Après-midi contes et légendes au sommet du puy de Dôme

Dimanche 4 et lundi 5 avril
Rdv à 14h30
Durée : 45 min

Visite humoristique du temple de Mercure

Dimanche 25 avril
Rdv à 14h et à 15h30 à l'espace temple de Mercure au sommet
Durée : 1h

Renseignements et réservation :
volcan.puy-de-dome.fr

Gourmandises en fête

L'exposition haute en couleur de l'artiste peintre Benoit-Basset n'a malheureusement pas pu ouvrir ses portes en raison des consignes sanitaires liées à la Covid-19.
Vous pouvez cependant découvrir ses œuvres à travers une visite virtuelle de l'exposition sur le site :
puy-de-dome.fr > Culture & Sport

ESPACES NATURELS SENSIBLES

• **Ateliers « Fabrication d'un nichoir à insectes »**
Vendredis 9, 16, 23 et 30 avril de 15h30 à 16h
Renseignements et réservation :
ens.puy-de-dome.fr

MUSÉE DÉPARTEMENTAL DE LA CÉRAMIQUE

Fire Places

Exposition temporaire de l'artiste en résidence, Camille Grosperrin.
Du 9 avril au 28 juin 2021

Premières impressions, Homo duplicator

Jusqu'au 3 octobre
Exposition à la découverte des techniques de série, utilisées notamment par les céramistes gallo-romains de Lezoux.

Au musée avec Julie

L'animatrice propose régulièrement des activités créatives les mercredis, week-ends et jours de vacances scolaires.
Animations gratuites pour toute entrée payante au musée. A partir de 7 ans - Durée : de 10 à 15 min.

Vacances des potes

Activités pour les enfants de 7 à 14 ans
Durée : 2h - Tarif : 4 €
Réservation obligatoire, dans la limite des places disponibles.

• **Cycle long : Divine BD**
Mercredi 21 ET jeudi 22 avril de 10h à12h30

• **Cycle court : Faussaire !**
Mercredi 21 OU jeudi 22 avril de 14h à 16h30

Infos pratiques :
Musée de la Céramique
39 rue de la République - Lezoux - Ouvert tous les jours sauf le mardi
Tél. : 04 73 73 42 42
museedelaceramique@puy-de-dome.fr
musee.puy-de-dome.fr

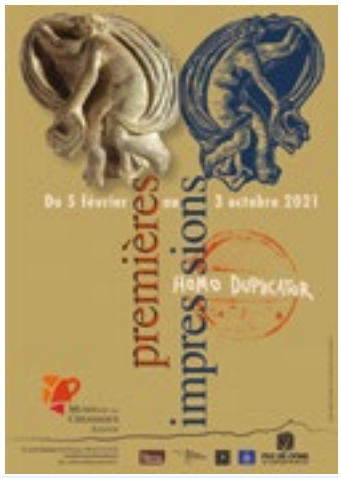

L'énigme des sépultures de chevaux au pied de Gergovie

Web conférence animée par l'archéologue Sylvain Foucras, diffusée sur la page Facebook du musée de Gergovie.
Renseignements :
Jeudi 18 mars à 20h30
Conférence en direct sur :
Musée de Gergovie

AGENDA EN LIGNE

Retrouvez tous les événements et manifestations dans le Puy-de-Dôme sur **puy-de-dome.fr/agenda** et suivez l'actualité du Département sur nos réseaux sociaux :

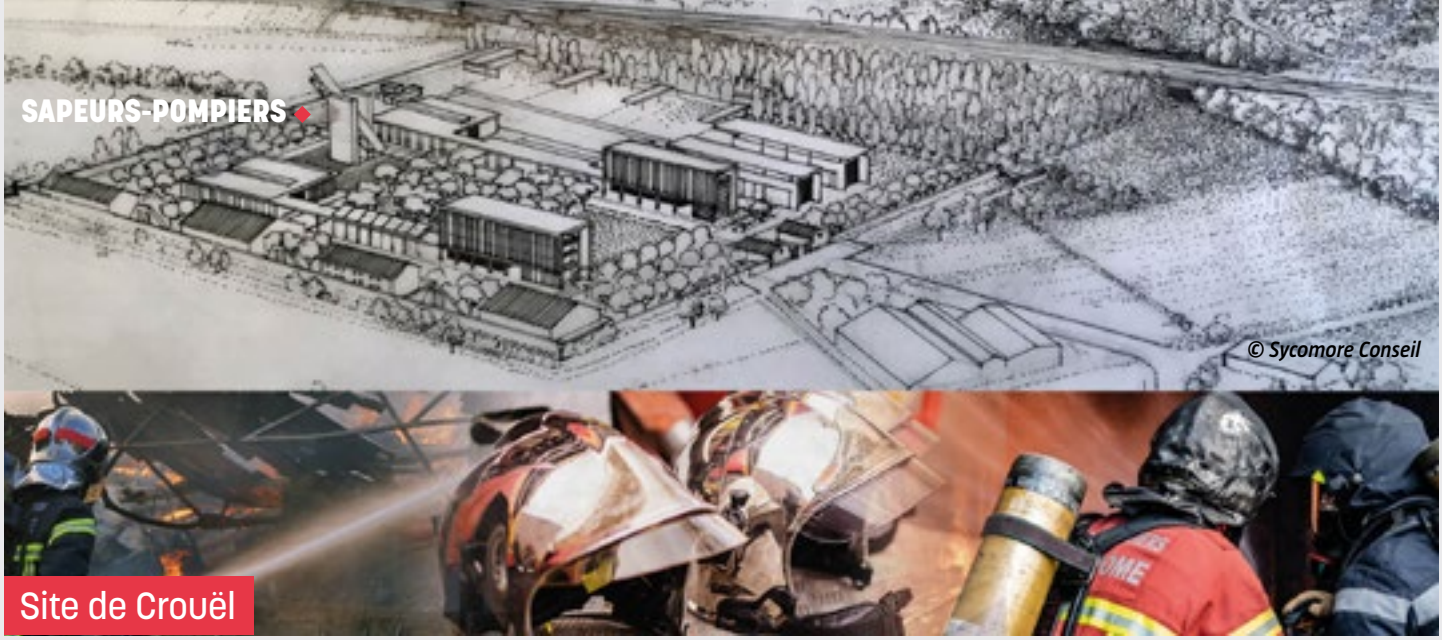

Site de Crouël

Le futur Pôle d'activité sera opérationnel en 2026.

Un nouveau Pôle d'activités pour les sapeurs-pompiers

Le site de Crouël a été choisi pour devenir le futur Pôle d'activités des sapeurs-pompiers. A l'horizon 2026, il accueillera sur un même site l'ensemble des activités supports de la Direction départementale des services d'incendie et de secours.

Cet ancien établissement militaire de 10 hectares, situé à l'est de Clermont-Ferrand, deviendra le Pôle central des activités du service départemental d'incendie et de secours (SDIS) du Puy-de-Dôme. Après plusieurs mois d'études, le site de Crouël est en cours d'aménagement pour accueillir les services du SDIS dans des locaux neufs et spacieux ainsi que plusieurs activités aujourd'hui disséminées sur cinq sites.

Depuis la départementalisation des services d'incendie et de secours début 2000, les locaux administratifs actuels, installés avenue du Brézet, ne correspondent plus aux besoins d'une organisation qui regroupe à la fois des activités de gestion, de formation, de logistique et d'études. Le Pôle de Crouël accueille déjà la Maison des sapeurs-pompiers de l'Union départementale (UDSP 63), implantée depuis 2019, ainsi qu'un centre pédagogique qui assure une grande partie des activités de formation des sapeurs-pompiers (70 % des stages annuels).

DE NOUVEAUX LOCAUX CENTRALISÉS

Plusieurs études de viabilité préalables au développement des futures activités sont en cours pour définir les grandes orientations architecturales, environnementales et paysagères. L'objectif est également de mettre en cohérence le futur Pôle avec l'environnement du puy de Crouël et les besoins des sapeurs-pompiers.

La dépollution du site débutera à l'été 2021. Les aménagements s'étendront sur la période 2021-2026. Ce projet conduit conjointement par les services du Conseil départemental et du SDIS regroupera à terme le groupement formation et un plateau technique moderne, une plateforme logistique d'approvisionnement, un site de restauration, les locaux de la future Direction départementale ainsi que les activités associatives (UDSP, jeunes sapeurs-pompiers, comité des œuvres sociales).

Les conditions sont aujourd'hui réunies pour engager cette évolution majeure dans l'organisation fonctionnelle du SDIS du Puy-de-Dôme au travers d'un pôle d'activités, image d'un pilotage unique et recentré sur un même site. Son déploiement a débuté. ◆

DES OUTILS DE FORMATION PERFORMANTS

L'aménagement du Pôle de Crouël va permettre de donner une nouvelle dimension au centre de formation du SDIS. Si ce dernier est déjà bien équipé - des caissons à feu permettant des mises en situation réelles ont été installés récemment - il sera complété, dans le cadre du chantier global d'aménagement, avec d'autres infrastructures de formation.

Les larges espaces du site permettront de développer des outils pédagogiques adaptés à la diversité des missions des sapeurs-pompiers. Ils pourront se former ou se perfectionner en faisant des simulations dans une habitation à étages, au sein d'un milieu clos permettant l'accoutumance à un environnement chaud et enfumé et même sur un tronçon autoroutier reconstitué. Le site intégrera également un centre de secours dit pédagogique et un bâtiment couvert pour la réalisation en tout temps d'exercices démonstratifs.

Plus de 70 % des stages annuels des sapeurs-pompiers sont réalisés sur le site de Crouël.

CONTACT
SDIS du Puy-de-Dôme
Tél. : 04 73 98 15 12
comm@sdis63.fr

Les éducateurs-voyageurs
Recoller les morceaux

Les éducateurs-voyageurs ont créé un lieu de vie pour accueillir les adolescents confiés à l'Aide sociale à l'enfance et en rupture avec la société.

La Croix des quatre chemins offre un cadre apaisant.

Dans le jargon des travailleurs sociaux, on les appelle les « cas complexes » ou encore les « incasables » : des adolescents confiés, parfois dès leur plus jeune âge, à l'Aide sociale à l'enfance, et au parcours chaotique. L'esprit chargé de traumatismes qu'ils ont vécus, ils ne trouvent leur place nulle part : comportement agressif, troubles psychologiques, déscolarisation, fugues… Ils épuisent les personnels des établissements où ils sont placés et leur avenir semble sans issue. C'est pour ces jeunes que les éducateurs-voyageurs ont ouvert, en 2018, le lieu de vie La Croix des quatre chemins, dans la montagne thiernoise. Une maison au milieu des champs et des forêts où, ensemble, éducateurs et jeunes vont tenter de recoller les morceaux de vies déjà bien chahutées.

« Notre équipe est composée de sept professionnels médico-sociaux : cinq éducateurs spécialisés, un infirmier psychiatrique et une psychologue clinicienne, détaille Sylvain Fournet-Fayard, éducateur spécialisé. Ce qui nous a réunis, c'est la volonté de trouver une solution pour ces jeunes qui laissaient les institutions classiques démunies. Nous voulons les apaiser. » Pour Niels Prue, autre éducateur spécialisé, « il ne faut jamais oublier qu'ils sont des enfants. Ils ont besoin de présence et, surtout, de beaucoup de bienveillance. »

PSYCHOTHÉRAPIE INSTITUTIONNELLE

A la Croix des quatre chemins, quatre jeunes maximum sont accueillis pour les séjours de longue durée. « C'est un choix éthique de notre part, souligne Natacha Aubry, la psychologue de l'équipe. Ces jeunes nécessitent un accompagnement très proche. » Les éducateurs-voyageurs travaillent selon les méthodes de la psychothérapie institutionnelle qui privilégie la dynamique de groupe et les relations entre travailleurs sociaux et pensionnaires. « On vit en petit comité, poursuit Natacha Aubry. Nous restons proches de la structure familiale et nous sommes attachés à ce que les jeunes accueillis aient des parcours différents. Il se crée plus facilement des relations entre eux. Avec le temps, ils se sentent plus en confiance, ils peuvent s'ouvrir. »

Les consultations de Natacha Aubry ne se font que très peu dans son bureau. Elles prennent la forme de temps partagés autour des activités quotidiennes : cuisine, repas, jardin potager… « C'est souvent quand on est dans ma voiture, au milieu de mes grigris, que les jeunes ont envie de se confier et de lâcher ce qu'ils ont sur le cœur », sourit-t-elle.

Malgré le cadre apaisant, la vie à la Croix des quatre chemins n'est pas toujours un long fleuve tranquille. Les souffrances accumulées ne s'éteignent pas en un jour. La violence rejaillit souvent. S'ils sont fréquemment confrontés à des situations difficiles, les éducateurs-voyageurs se refusent à tout abattement. « Ici, on travaille toujours du côté de l'espoir », affirme Niels Prue. « On vit souvent des moments forts, confie Sylvain Fournet-Fayard. Comme ce jeune qui est arrivé ici complètement refermé sur lui-même. Il n'avait plus aucune croyance dans le discours des adultes. Au bout de plusieurs mois, il commence à s'ouvrir. On sent qu'il prend le bon chemin. »

L'équipe des éducateurs voyageurs est constituée de 7 professionnels médico-sociaux.

CONTACT
Aide sociale à l'enfance
Christelle Chazal - Tél. : 04 73 42 24 48
Retrouvez le documentaire sur les éducateurs-voyageurs, *La réponse de l'autre*, sur :
Publicsenat.fr

Châteldon

Du Vauziron à la Chasserelle

ACCÈS AU DÉPART

DEPUIS THIERS, EMPRUNTER LA RD 906 EN DIRECTION DE VICHY. À LA SORTIE DE PUY-GUILLAUME, BIFURQUER À DROITE SUR LA RD 63 EN DIRECTION DE CHÂTELDON.

COMMUNE DE DÉPART
Châteldon

DURÉE
2h30

LONGUEUR
8 km

COULEUR DU BALISAGE
jaune

ALTITUDES
312/576 m

Le château de Châteldon.

Départ : Sur la place de Châteldon. Emprunter la RD 113 sur 200 m, en direction de Rongère-Montagne. A la sortie de Châteldon, suivre à gauche un chemin longeant le parc du château. Après une montée raide, on accède au lieu-dit Chez Gironde (*vue sur les monts du Livradois, la Limagne, les monts Dore et la Chaîne des Puys*).

1 Au carrefour, dans le hameau, continuer tout droit sur 500 m (*vue sur les monts du Livradois, la Limagne, les monts Dore et la Chaîne des Puys)*. Prendre à gauche à la fourche. Poursuivre le chemin jusqu'à la Croix-Vernet, puis continuer sur la route goudronnée qui passe au lieu-dit Chez-Tout-Seul.

2 Obliquer à gauche sur un chemin de terre. Longer le plateau avant de passer aux fermes de la Grand'Garde (*vue sur la vallée du Vauziron et les Bois-Noirs*) et de Brafumel.

3 Laisser le chemin ; tourner alors à gauche vers Chaussenoire pour descendre tout droit dans les feuillus (*vue sur les monts du Livradois, la Limagne, les monts Dore et la Chaîne des Puys*). Virer à gauche à l'intersection suivante et poursuivre la descente (*vue sur la vallée du Vauziron et les Bois-Noirs*). Descendre par la RD 63 (sources minérales), à gauche jusqu'à Châteldon.

INFOS PRATIQUES

Vous avez des remarques à faire sur cet itinéraire ou vous souhaitez signaler un problème ?
RANDOPDIPR@puy-de-dome.fr
Retrouvez cette randonnée et beaucoup d'autres sur :
auvergne-destination-volcans.com

Le Puydômois… et le rhume des foins

Coutumier des rhumes de cerveau qui lui empoisonnent l'existence, le Puydômois vient, pour la première fois, de passer une année tranquille côté rhinite. Merci les masques, le gel et les gestes barrières ! Mais après un an de restrictions et de confinement, il se prend à rêver d'un bon rhume des foins au printemps prochain… sans masque, sans gel et sans distanciation avec sa famille et ses amis. Il met tous ses espoirs dans la vaccination contre le Covid pour que ce rêve devienne réalité. ◆

La ministre a été reçue par les élus du Puy-de-Dôme, dont Jean-Yves Gouttebel.

Roxana Maracineanu en visite dans le Puy-de-Dôme

La ministre déléguée des Sports, Roxana Maracineanu, est venue à Clermont-Ferrand, samedi 23 janvier, dans le cadre de l'opération « Sport Féminin Toujours 2021 ». Cette campagne initiée par le Conseil supérieur de l'audiovisuel a pour but de lutter contre les disparités entre les femmes et les hommes au niveau des retransmissions sportives. Entre les rencontres avec les équipes féminines professionnelles sportives du Puy-de-Dôme et les présentations de projets et d'associations, la ministre déléguée a pu découvrir l'engagement du Puy-de-Dôme pour cette cause. ◆

CONTACT
Service culture-sport et ressources itinérantes
Marie Sanitas
Tél. : 04 73 42 20 52

Les logements sont situés dans le centre-bourg.

Nouveaux logements à Volvic

La Ville de Volvic, en partenariat avec l'Ophis, a inauguré cinq nouveaux logements au cœur de son centre bourg. Un hôtel sur trois niveaux, situé rue de l'ancienne Halle, a été complétement restructuré et réhabilité en logements sociaux : cloisons intérieures démolies et remises aux normes, reprise de la toiture, de la façade et des menuiseries… Une opération conséquente qui s'est attachée à moderniser le lieu tout en conservant les caractéristiques de l'ancien, afin d'offrir aux habitants des logements à faibles charges et proches des services de proximité de la ville. ◆

FINANCEMENT
Coût total : 720 000 €
Conseil départemental : 34 000 €

CONTACT
www.ophis.fr

Quel collège pour la rentrée ?

Vous souhaitez savoir où sera scolarisé votre enfant qui entre au collège en septembre prochain ? C'est tout simple : consultez le site Internet du Conseil départemental. Un outil en ligne est à votre disposition pour trouver l'établissement de votre secteur. Il suffit juste de renseigner votre adresse. En cas de recherche infructueuse (rue nouvellement créée par exemple et non encore référencée), n'hésitez pas à contacter directement la Direction des collèges.
A noter que si le Département est compétent en matière de sectorisation des collèges, c'est l'Inspection académique qui est chargée de l'affectation des élèves. A ce titre, elle seule gère les demandes de dérogation. ◆

CONTACT
Direction de l'éducation et des collèges
Frédérique Marion - Tél. : 04 73 42 20 36
puy-de-dome.fr (rubrique « collège-sectorisation)

Partenariat avec l'Ophis

Dans le cadre de sa politique de l'habitat, le Département a prolongé son partenariat avec le bailleur Ophis (dont il est la collectivité de rattachement) pour trois nouvelles années. Une nouvelle convention a été signée le 5 février. Elle prévoit plusieurs actions spécifiques destinées à développer une offre de logements sociaux adaptée à la population. ◆

CONTACT
Direction de l'habitat - Damien Pessot
Tél. : 04 73 42 76 78

OPHIS PUY-DE-DÔME

GROUPE SOCIALISTE, RADICAL ET RÉPUBLICAIN

Un Département qui protège

L'adoption en janvier de la feuille de route de notre collectivité pour une véritable transition écologique va permettre au Département d'engager la discussion avec l'Etat **pour la mise en place d'un contrat de relance et de transition écologique (CRTE) et donc permettre au Puy-de-Dôme et ses habitants d'en profiter.** Le Département devient ainsi le premier en France à se doter d'un tel outil et nous ne pouvons que nous en féliciter.

Nous mesurons chaque jour combien la situation sanitaire demeure fragile et combien ses conséquences sont désastreuses. **Il est de notre devoir d'élu-e-s d'assurer le bon fonctionnement de la collectivité chef de file des politiques sociales, dans l'intérêt de toutes et de tous**. En effet, l'accroissement de la demande d'aide alimentaire ou de celui du nombre d'allocataires du RSA sont autant de signes d'aggravation des cas de pauvreté. Une situation dramatique pour bon nombre de nos concitoyens face à laquelle le Conseil départemental et ses partenaires doivent répondre afin d'endiguer et d'anticiper les conséquences toujours plus nombreuses de la crise actuelle.

Mais nous le savons plus encore, la véritable condition de la relance de notre pays et de son économie est la maîtrise et la fin de cette pandémie qui sévit depuis maintenant plus d'un an. Pour cela, **la vaccination la plus large possible** de la population pour contrer les variants du virus qui apparaissent et atteindre l'immunité collective **est notre plus sérieuse chance de nous en sortir et donc notre priorité !**

De concert avec le préfet et l'agence régionale de la santé (ARS), **notre Département prend toute sa part à cet effort pour immuniser nos concitoyens :** d'abord les plus fragiles et les professionnels en première ligne (santé, aide à domicile, pompiers) et ensuite le plus grand nombre. Notre collectivité a mis en œuvre d'importants moyens logistiques avec la poursuite **de la distribution de masques**, notamment aux collégiens, mais surtout, depuis le 11 janvier, **l'ouverture d'un centre de vaccination au dispensaire départemental Emile-Roux.**

Nous avons d'ailleurs constaté que **cette vaccination fédère largement les équipes départementales avec du personnel médical,** à l'image du service de la protection maternelle infantile (PMI) ou du nouveau centre départemental de santé. Nous tenons à leur exprimer notre profonde gratitude !

L'exécutif réfléchit également à la **mise en place de solutions facilitant la mobilité avec pour objectif d'aller au plus proche de l'ensemble des personnes fragiles ou isolées** quel que soit le territoire qu'elles habitent.

Sachons rester unis pour l'intérêt de tous !

CONTACT
groupesrr63@gmail.com • Tél. : 04 73 42 24 80

Le Président, Éric Gold

Les élu(e)s du groupe › Claude Boilon - Catherine Cuzin (Aigueperse) - Bernard Sauvade (Brassac-les-Mines) - Jean-Yves Gouttebel - Elise Serin (Clermont-Ferrand-5) - Serge Pichot (Gerzat) - Eric Gold (Maringues) - Bernadette Troquet (Les Martres-de-Veyre) - Jean-Luc Coupat - Dominique Giron (Les Monts du Livradois) - Pierrette Daffix-Ray (Saint-Eloy-les-Mines)

UNION DES RÉPUBLICAINS

Prudence et optimisme(s)

Avec la crise sanitaire toujours présente, **la proximité constitue un atout majeur pour maintenir le lien, l'accès aux droits et la qualité de services** prodigués aux personnes, qu'il s'agisse de nos aînés, des personnes en situation de handicap, des victimes de violences intrafamiliales ou des dispositifs de protection de l'enfance.

Dans l'exercice de leurs compétences, les Départements ont adapté leur mode de fonctionnement, dans le respect des règles de sécurité et de protection, afin de maintenir leur activité, indispensable en période de crise sociale pour assurer la continuité des services publics.

A titre d'exemple, l'ouverture des collèges est assurée dans le respect des protocoles sanitaires, permettant ainsi à nos jeunes de bénéficier d'un enseignement en présence et d'éviter d'accentuer encore un peu plus le décrochage scolaire. Les personnels départementaux dans les collèges sont présents pour accompagner ce maintien de l'activité dans les meilleures conditions.

Que ce soit l'apport de moyens techniques, le développement de politiques d'aménagement du territoire et de services à la population, ou à travers leurs compétences régaliennes, les Départements trouvent des réponses pour atténuer les conséquences d'une crise sanitaire qui s'annonce déjà dramatique dans les domaines économiques et sociaux.

Prudence, car l'épidémie de Covid-19 continue de toucher notre pays et notre département ; depuis le début de la crise sanitaire, nous apprenons à vivre avec le virus. Les hôpitaux et le personnel soignant sont en tension : chacun doit être responsable et respecter les gestes barrières, se laver les mains, observer une distanciation sociale, porter un masque. L'application de ces mesures permet de ralentir la propagation du virus.

Optimisme car les campagnes de vaccination sont lancées : c'est l'occasion pour les Départements de proposer des solutions locales afin d'en accélérer l'organisation, ainsi que les communes qui en facilitent aussi la mise en œuvre.

Optimisme car la crise a montré la réactivité des collectivités territoriales, leur capacité à intervenir en proximité. Beaucoup de secteurs économiques n'ont plus aucune activité, les secteurs culturels et associatifs sont toujours dans l'attente d'une reprise.

Les Départements ont mobilisé des dispositifs d'aide d'urgence, adopté des plans exceptionnels de soutien, engagé des plans départementaux de relance.

Prenez soin de vous et de vos proches.

Date de rédaction de l'article : 10/02/2021.

CONTACT
groupeUR@puy-de-dome.fr • Tél. : 04 73 42 23 75
www.uniondesrepublicains.org

Le Président, Jean Marc Boyer

Les élu(e)s du groupe › Valérie Prunier - Michel Sauvade (canton d'Ambert) - Eléonore Szczepaniak - Pierre Riol (canton d'Aubière) - Anne-Marie Picard - Jean-Paul Cuzin (canton de Beaumont) - Colette Bethune - Flavien Neuvy (canton de Cébazat) - Marie-Anne Marchis - Jean Ponsonnaille (canton de Chamalières) - Anne-Marie Maltrait - Lionel Chauvin (canton de Châtel-Guyon) - Bertrand Barraud (canton d'Issoire) - Martine Bony - Jean Marc Boyer (canton d'Orcines) - Stéphanie Flori-Dutour - Jean-Philippe Perret (canton de Riom) - Audrey Manuby - Lionel Muller (canton de Saint-Ours).

LA GAUCHE 63

L'écologie est la question sociale du 21ème siècle

Depuis longtemps, trois visions autour de l'écologie se font face. Une première qui nie que les dérèglements climatiques, exacerbés par l'activité carbonée humaine, menacent nos conditions d'existence. Une seconde, portée par ces dirigeant·e·s qui prônent une « écologie des petits pas », pensant que nous bénéficions encore du temps nécessaire pour agir et, surtout, qui défendent l'idée qu'à modèle économique et social constant, nous pouvons relever le grand défi de la transition écologique et sociale. Enfin une troisième vision qui regroupe toutes celles et ceux qui aspirent à un changement radical de notre modèle de développement, et qui, en s'appuyant sur les travaux des scientifiques, s'attachent à redéfinir les contours du progrès afin de retrouver l'équilibre entre développement humain et préservation des ressources terrestres. Nous affirmons ici que nous faisons partie de ceux-là.

Alors que nous ressentons tous les effets du dérèglement climatique, trop de dirigeants restent corsetés par les intérêts des grandes puissances de l'argent, qui font pression sur eux pour faire primer les intérêts des groupes pétroliers, agro-industriels, pharmaceutiques ou financiers sur toute velléité de justice environnementale et sociale. Rappelons-nous du cri d'alarme de Nicolas Hulot quittant le gouvernement, il y a plusieurs mois de cela. Un constat d'échec qui sonne comme une vérité que nous devons tous regarder en face : il n'y a pas de transition écologique possible, assurant l'avenir de l'humanité sur la Terre, quand en même temps, le culte de la croissance reste l'unique boussole politique.

Assez de temps perdu à écouter les candides espérer un miracle technologique pour s'exonérer de leur propre responsabilité. Assez de ces cyniques qui manipulent la cause écologique au gré de leurs petits intérêts personnels.

Au groupe « La Gauche 63 », nous affirmons haut et fort porter une écologie globale qui irrigue l'ensemble des politiques publiques, qui embrasse la justice sociale et réoxygène la démocratie. Le partage des richesses, l'aspiration à une égalité réelle, la conquête de l'autonomie et de l'émancipation pour toutes et tous, la valorisation des producteurs et des savoir-faire locaux, la participation active de l'ensemble des citoyens dans la vie politique, sont des éléments intrinsèques à l'écologie politique que nous portons.

Parce que nous avons l'audace d'espérer, nous n'avons plus le temps d'attendre. Notre projet politique est celui d'une société du partage, à l'opposé du système capitaliste qui détruit et divise. L'écologie en est à la fois la colonne vertébrale et l'outil pour la faire advenir. Un rude et long combat est nécessaire. Ce combat, nous voulons le mener.

CONTACT
lagauche63@gmail.com

Les Co-Président-e-s : Jocelyne Glace Le Gars (Canton De Billom), Lionel Gay (Canton Du Sancy)

Les élu-e-s du groupe › Valérie Bernard (Clermont-Fd 1), Grégory Bonnet Clémentine Raineau (Saint-Georges-de-Mons), Annie Chevaldonné (Thiers), Gérald Courtadon (Clermont-Fd 2), Caroline Dalet (Maringues), Jacky Grand (Billom), Bertrand Pasciuto (Cournon-d'Auvergne), Monique Rougier (Lezoux)

SOCIALISTES ET APPARENTÉS 63

Protéger les jeunes pour protéger l'avenir

La crise sanitaire de la Covid-19 a plongé un nombre important de nos concitoyens dans la précarité. Si le principe de redistribution permet d'apporter des solutions concrètes à ces « accidents de la vie », trop de personnes passent encore à travers les mailles des filets et sont oubliées.

La crise sanitaire et les multiples restrictions apportées comme réponses à celle-ci ont percuté les jeunes de plein fouet dans leur vie, au quotidien : tout d'abord par l'arrêt des cours en présentiel pour l'ensemble de l'enseignement supérieur, faisant craindre de nombreux décrochages et ce alors même que les écoles, collèges et lycées ont pu reprendre, dans le respect de protocoles sanitaires très stricts.

Loin d'être anodine, cette mesure a en effet eu pour conséquence d'ajouter à l'isolement des confinements successifs un isolement prolongé, dans une période de leur vie où le lien social constitue un moteur de la construction de leur avenir. Être isolé dans un espace réduit et clos (à l'instar des résidences étudiantes) ne saurait être un traitement acceptable pour nos jeunes.

A cette réalité sociale s'ajoute une réalité économique tout aussi problématique. Avant la crise, 46% des étudiants avaient recours à un « job étudiant » afin de pouvoir financer leurs études. Ces « petits boulots », principalement liés aux métiers de la restauration et du service, manquent cruellement désormais. C'est donc près d'un étudiant sur deux qui se retrouve aujourd'hui dans l'impasse pour financer ses études. Des étudiants qui doivent souvent réduire les postes de dépenses élémentaires que sont l'alimentation et les soins afin de poursuivre leur cursus.

Quelle société sommes-nous en train de créer si nous ne pouvons nourrir, soigner et instruire l'avenir de notre pays ?

Face à ce problème, le parti de la majorité présidentielle propose aux jeunes de contracter un prêt de 10 000 euros, notamment pour faire face aux difficultés qu'ils rencontrent actuellement. Pour certains, la solution est donc de lutter contre la précarité par l'endettement et l'appauvrissement.

Nous saluons toutes les initiatives de solidarités, tant locales que nationales, qui ont vu le jour, comme par exemple l'épicerie solidaire clermontoise AGORAé, gérée par des étudiants pour des étudiants.

Cette solidarité, essentielle, doit cependant venir compléter une action forte de l'État et des collectivités territoriales. Nous formulons le vœu que le Conseil départemental du Puy-de-Dôme, à l'instar de plusieurs Départements de Gauche, travaille à l'élargissement des outils de protection sociale à destination des jeunes, que ce soit par l'ouverture du RSA avant 25 ans, y compris pour les étudiants, ou encore par la création d'un revenu de base.

CONTACT
socialistesetapparentes63@gmail.com

Les élu(e)s du groupe › Damien Baldy (Clermont 4), Gérard Betenfeld (Pont-du-Château), Dominique Briat (Clermont 4), Nathalie Cardona (Pont-du-Château), Olivier Chambon (Thiers), Élisabeth Crozet (Le Sancy), Pierre Danel (Clermont 3), Nadine Déat (Clermont 6), Antoine Desforges (Vic-le-Comte), Laurent Dumas (Saint-Éloy-les-Mines), Nicole Esbelin (Brassac-les-Mines), Jeanne Espinasse (Vic-le-Comte), Manuela Ferreira De Sousa (Clermont 2), Émilie Guédouah-Vallée (Gerzat), Sylvie Maisonnet (Clermont 3), Florent Moneyron (Lezoux), Gilles Pétel (Martres-de-Veyre), Monique Pouille (Cournon), Alexandre Pourchon (Clermont 1), Patrick Raynaud (Clermont 6)

Notre
PUY-DE-DÔME
ECOLOGIQUE

Ensemble, agir aujourd'hui pour demain

Un Département en transition

PUY-DE-DÔME
LE DÉPARTEMENT
PUY-DE-DOME.FR